



**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

RAPPORT 2016 - 2017

LOI 95

LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

31 OCTOBRE 2017

Photographie : Mathieu Dupuis

TABLE DES MATIÈRES

■ RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

1. INTRODUCTION	1
2. PORTRAIT DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.....	1
3. LES AVANCÉES ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	8
3.1 L'expérience étudiante à l'UQAT	8
3.2 Une formation d'avant-garde	14
3.3 Le positionnement de l'UQAT en recherche et en création	20
3.4 Le renforcement du partenariat avec les Premiers Peuples.....	30
3.5 Les interrelations durables et mutuellement profitables avec des partenaires, des collaborateurs et des acteurs des milieux sociaux, économiques et culturels, ainsi que des territoires	34
3.6 Un milieu de travail stimulant et une gestion efficiente	38
4. CONCLUSION	44

■ ÉTATS FINANCIERS

■ ÉTAT DU TRAITEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL DE DIRECTION

■ RAPPORT SUR LA PERFORMANCE (Indicateurs de suivi des affaires universitaires)

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

L'UQAT
ACTEUR ET FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INNOVATION

1. INTRODUCTION

Chaque année, la direction de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est heureuse de présenter le rapport annuel portant sur les perspectives de développement, ainsi que les rapports sur les états financiers, l'état du traitement des membres du personnel de direction et la performance conformément à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Cet exercice de reddition de comptes permet à la direction et au personnel de mettre en évidence les principales réalisations de l'année 2016-2017 et d'orienter l'année 2017-2018 afin d'assurer une mise en œuvre du Plan de développement 2015-2020 contribuant pleinement à la mission de l'UQAT sur les territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec, des Hautes-Laurentides, mais aussi dans l'ensemble du Québec et à l'échelle internationale.

Ce portrait est présenté en regard des enjeux de développement de l'établissement et des défis que la communauté universitaire doit relever afin de répondre aux idéaux d'accessibilité à l'enseignement universitaire, de développement scientifique et de formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée du réseau de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

2. PORTRAIT DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Chaque université possède des caractéristiques qui leur sont propres et qui sont liées à leur mission et à l'histoire de leur développement. C'est ainsi, que l'UQAT se démarque sans contredit par son modèle de développement qui se base sur une approche de « faire ensemble », c'est-à-dire faire avec et pour ses milieux.

C'est ainsi que la création de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a été un processus porté par des visionnaires du développement qui ont su mobiliser les principaux acteurs des territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et des Hautes-Laurentides mettant ainsi en place un modèle d'université qui est aujourd'hui caractérisé par une présence physique et virtuelle au-delà de ses territoires d'attache, ainsi que par ses partenariats de choix avec d'autres universités d'ici et d'ailleurs, de même qu'avec les deux autres niveaux d'enseignement, mais également avec les municipalités, les communautés autochtones et plusieurs organismes gouvernementaux et du milieu.

C'est l'idée d'un établissement d'enseignement universitaire à la fois profondément ancré dans son milieu et ouvert sur le monde qui a servi de source d'inspiration aux représentants de la communauté universitaire et des milieux lors de l'élaboration de la mission, de la vision et des valeurs de l'UQAT que voici :

NOTRE MISSION

En misant sur la compétence de ses ressources, l'accessibilité, le partenariat et l'innovation, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) crée, transmet et mobilise les savoirs intellectuel, scientifique et culturel pour prendre part à l'épanouissement des personnes et à l'essor des communautés sur ses territoires d'ancrage, ainsi que dans ses partenariats sur les plans national et international.

NOTRE VISION 2020

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue sera reconnue comme une université d'exception, près des gens et des communautés, innovante, ouverte sur le monde et engagée dans la réussite et l'excellence de ses étudiants. Elle sera, pour ses pairs et ses partenaires, une référence pour ses formations d'avant-garde, ses recherches appliquées et fondamentales et pour sa contribution aux avancements scientifiques, culturels, sociaux et économiques.

NOS VALEURS

Avec l'adhésion de la communauté universitaire et de ses partenaires, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue réalise sa mission en agissant de façon :

Humaine *En mettant l'individu, étudiant, membre du personnel, collaborateur ou partenaire, au cœur des décisions par l'accueil et l'écoute, dans le respect des différences et au bénéfice du plus grand nombre.*

Créative *En développant un lieu d'échanges ouvert aux innovations, d'avant-garde, où la curiosité est source de richesse et le changement devient une opportunité permanente de se démarquer et d'exceller.*

Audacieuse *En contribuant à construire l'avenir de nos régions et du Québec en osant faire autrement, par le dépassement et la poursuite de l'excellence, tout en tenant compte des principes du développement durable.*

Le modèle UQAT se distingue dans son déploiement orienté vers la maximisation du potentiel de réseautage, axé sur les besoins réels des milieux locaux et d'ailleurs, et marqué par un souci continu d'une saine gestion des fonds publics, ce qui a fortement influencé plusieurs dimensions du développement de l'établissement. À cet égard, le rattachement au réseau de l'Université du Québec représente une réelle valeur ajoutée, puisqu'il permet un partage d'expertises et de ressources essentielles à l'UQAT et qui seraient autrement financièrement inaccessibles pour un établissement de cette taille.

Une communauté universitaire mobilisée à l'atteinte de l'excellence

Au cours des années, l'UQAT a pu compter sur le développement des outils lui permettant d'aller toujours plus loin et maximiser les retombées des actions de la communauté universitaire. C'est ainsi que le plan de développement, le plan stratégique de recherche et de création 2015-2020 ainsi que les plans d'actions par département et par service, servent de guides jour après jour dans l'action.

Le réseautage au profit d'une accessibilité à l'enseignement universitaire pour le plus grand nombre

Avec un souci de rendre l'enseignement universitaire le plus accessible possible, l'UQAT a développé des collaborations avec d'autres établissements d'enseignement (ex. : universités, commissions scolaires, cégeps, communautés des Premiers Peuples), ce qui a permis d'optimiser l'utilisation d'infrastructures existantes et des ressources disponibles afin d'assurer une présence physique et virtuelle dans plusieurs villes du vaste territoire qu'elle dessert.

L'UQAT dispose d'un des plus importants systèmes de salles de vidéoconférences du réseau de l'éducation avec ses 32 salles qui favorisent le regroupement de cohortes d'étudiants et rend accessible l'offre de formation partout sur son territoire. L'UQAT s'est aussi positionnée comme un leader dans la formation à distance en misant sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) avec une forte expertise technique et technopédagogique.

De 2002 à 2017, l'UQAT a connu une hausse continue de l'effectif étudiant qui s'explique, notamment par l'utilisation des technologies de l'information pour des programmes à distance en sciences de la santé et en sciences de la gestion, ainsi que par l'augmentation du nombre d'étudiants d'origine étrangère et du nombre d'étudiants aux cycles supérieurs.



L'UQAT, une présence ancrée sur ses territoires grâce à ses campus, ses centres et ses points de service

L'UQAT au cœur d'un vaste réseau de partenaires

Dès sa fondation, l'UQAT s'est assurée d'un partage optimal des ressources et des services avec différents partenaires tels que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le Centre collégial du Cégep de Saint-Jérôme à Mont-Laurier, le Centre d'études collégiales de Saint-Félicien à Chibougamau, les commissions scolaires, ainsi que les municipalités. L'UQAT partage avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue des services et du personnel cadre, professionnel et des employés de soutien, ainsi que des installations sportives, la bibliothèque, des infrastructures technologiques et la cafétéria dans trois campus. Ces partenariats sont plus importants que jamais pour desservir chacun des territoires de MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et pour les corporations de développement de la formation et de l'enseignement supérieur sur lesquelles siègent des représentants de l'éducation et différents acteurs socioéconomiques.

La technologie en soutien à l'accessibilité aux études

Pour soutenir l'accessibilité aux études universitaires sur son immense territoire, l'UQAT a investi dans le domaine des technologies de l'information et des communications, ce qui lui a permis de se doter depuis ses débuts d'une expertise technique et technopédagogique. C'est ainsi qu'en 1990, les premiers tableaux interactifs étaient utilisés pour offrir le baccalauréat en sciences infirmières dans cinq MRC, que les premiers cours médiatisés étaient offerts en 1994 et, qu'en 2000, l'UQAT avait déjà développé un réseau de salles de vidéoconférences réparties sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Consciente de l'importance que revêtent les TIC pour les nouvelles générations d'étudiants, l'UQAT maintient sa position de leader dans ce domaine en adaptant ses pratiques, en soutenant le corps professoral, en innovant et en investissant dans les technologies les plus adaptées à l'accessibilité de son offre de formation.

Un patrimoine universitaire qui répond à de réels besoins de main-d'œuvre des milieux et des territoires

L'UQAT dispose d'un patrimoine de programmes permettant de former les professionnels (ex. : infirmières, ingénieurs, gestionnaires, enseignants, psychoéducateurs, travailleurs sociaux) dont les territoires ont besoin pour leur essor socioculturel, scientifique, technologique et économique. À cela s'ajoutent des programmes aux cycles supérieurs qui permettent de développer de nouvelles connaissances, d'innover et de former le personnel hautement qualifié dont les sociétés ont besoin pour maintenir un haut niveau de compétitivité, tout en contribuant au mieux-être des communautés.

De plus, la formation en création artistique soutenue par les nouveaux médias, de même que la formation de second cycle en art-thérapie, unique formation de la sorte en français en Amérique, sont des exemples de la créativité et de l'originalité de l'UQAT. En contribuant à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, l'UQAT se positionne comme un acteur et un facteur de développement sur ses territoires d'attache, au Québec et à l'échelle internationale. C'est ainsi que depuis la fondation de l'Université du Québec (1969) et le 21 juin 2017, l'UQAT a décerné 20 716 diplômes et grades au 1^{er}, 2^e et 3^e cycles.



Selon une étude réalisée en 2013, 70 % de la main-d'œuvre universitaire en Abitibi-Témiscamingue est formée par l'UQAT¹

- 84 % des enseignants au préscolaire et au primaire, en enseignement langue seconde et en enseignement au secondaire
- 86 % des comptables
- 72 % des administrateurs
- 94 % des psychoéducateurs
- 69 % des travailleurs sociaux
- 56 % des ingénieurs mécanique et électromécanique
- 100 % des infirmières bachelères

Une université aux valeurs des Premiers Peuples

En 35 ans, l'UQAT a su développer un partenariat fondé sur la volonté mutuelle de « faire ensemble » et de travailler au développement des moyens nécessaires pour que les peuples autochtones s'approprient pleinement le leadership de la formation et de la recherche universitaires des membres de leurs communautés. Il s'agit d'une approche de « codéveloppement ²» qui se veut un symbole de cohabitation harmonieuse et de respect entre les peuples.

Annuellement, entre 75 et 100 étudiants autochtones sont inscrits à des programmes de formation universitaire de l'UQAT, sur ses campus et au sein même des communautés. Certains de ces programmes sont aussi offerts en anglais, permettant ainsi de répondre aux besoins de formation de plusieurs communautés au sein de son territoire.

¹ Étude sur la contribution socioéconomique de l'UQAT à l'enseignement et à la recherche dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, par M. Luc Blanchette, économiste, Direction de l'analyse sur le marché du travail, Service Canada, 2013.

² Le codéveloppement est présenté ici comme une approche de développement par des personnes qui estiment pouvoir apprendre les uns des autres.

La réussite académique repose en grande partie sur la qualité de l'accompagnement des étudiants. C'est pourquoi l'UQAT offre un service spécialisé de soutien aux étudiants autochtones qui diffère de façon significative de ce qui se fait ailleurs et qui permet des réussites importantes quant à la diplomation de ces étudiants. Depuis 2006, l'UQAT a formé près de 700 étudiants provenant des Premiers Peuples et compte plus de 250 diplômés autochtones. Avec la création en 2016, de l'École d'études autochtones, l'UQAT se donne la flexibilité nécessaire pour développer davantage l'enseignement à tous les cycles et la recherche pour, par et avec des partenaires autochtones.



Les Premiers Peuples depuis 2006

- Un patrimoine académique de **23** programmes d'études
- La formation de près de **700** étudiants provenant des Premiers Peuples
- Et plus de **250** diplômés autochtones à ce jour

Une recherche de classe mondiale au profit du développement et de la notoriété du Québec



Située au cœur d'un important centre minier de calibre international et au sein même de la forêt boréale du Québec, l'UQAT a choisi d'investir dans la recherche en gestion environnementale des ressources naturelles, une thématique qui est devenue stratégique pour le Québec du 21^e siècle. Il s'agit d'un choix qui a permis l'attraction, la rétention et le déploiement de chercheurs de calibre international.

Aujourd'hui, l'excellence de la recherche en gestion intégrée des résidus miniers, en ingénierie de la restauration des sites miniers, en caractérisation minéralogique, en traitement des eaux minières contaminées, en remblayage minier, en écologie et aménagement forestier durable, en valorisation et transformation du bois, en foresterie autochtone, ainsi que sur la formation des enseignants inuits et sur le développement des petites collectivités fait partie de l'identité de l'établissement et de sa notoriété à l'échelle nationale et internationale.

En plus de ces dimensions, dont certaines sont omniprésentes en Abitibi-Témiscamingue, le patrimoine de recherche de l'UQAT s'est élargi dans plusieurs domaines, tels que l'hydrogéologie, les télécommunications

souterraines, l'entrepreneuriat minier, la psychoéducation, l'éthique de la recherche avec les Premiers Peuples, l'agroalimentaire et le phénomène de la douleur dans les sciences de la santé, pour ne nommer que ceux-là.

Actuellement, avec ses dix chaires de recherche, ses deux instituts de recherche, ainsi que onze regroupements de chercheurs, le volume de la recherche de l'UQAT s'élevait à plus de 14,5 M\$ en 2016-2017. L'UQAT se distingue particulièrement par le revenu moyen de recherche par professeur qui est parmi les plus élevés du réseau de l'Université du Québec au Canada pour des universités sans faculté de médecine, soit de l'ordre de 117 000 \$ pour 2015-2016. En contribuant à l'avancement de la recherche et création et au transfert des connaissances, l'UQAT se positionne comme un acteur de développement sur ses territoires d'attache, au Québec et à l'échelle internationale.

L'UQAT 2017 EN CHIFFRES

- 3 campus : Amos, Rouyn-Noranda et Val-d'Or
- 4 centres : Abitibi-Ouest, Mont-Laurier, Montréal et Témiscamingue
- 2 points de service : Lebel-sur-Quévillon, et Chibougamau.

Une université HUMAINE

- 3 919 étudiants
- 391 étudiants internationaux
- 133 professeurs et 268 chargés de cours
- 255 employés non enseignants³ (soit : 115 employés de soutien, 118 professionnels, 18 personnels-cadres et 9 employés administratifs)
- Plus de 20 716 diplômes et grades émis⁴
- Plus de 330 000 \$ en bourses d'études remis par l'UQAT et sa Fondation.

Une force de recherche CRÉATIVE

- 10 chaires de recherche, 11 regroupements de recherche et 2 instituts de recherche
- Un volume de recherche prévu à plus de 14,5 M\$ en 2016-2017
- Pour la recherche, un revenu moyen par professeur parmi les plus élevés du réseau de l'Université du Québec
- **Des secteurs prometteurs** : aménagement forestier durable, agroalimentaire, biodiversité nordique, communications souterraines, développement des petites collectivités, entrepreneuriat minier, foresterie autochtone, hydrogéologie, remblayage minier, restauration des sites miniers abandonnés sylviculture et ligniculture intensive, thermoplastique et transformation du bois, traitement des eaux minières contaminées.

Une offre de formation AUDACIEUSE

- Plus de 120 programmes d'études de 1^{er} cycle, de 2^e et 3^e cycles
- 12 cheminements DEC-BAC
- 22 programmes offerts à distance
- **Des domaines d'études variés** : administration, art-thérapie, comptabilité, création numérique, 3D et jeux vidéo, éducation, études autochtones, forêt, génie, mines et environnement, psychoéducation, santé et sécurité au travail, sciences infirmières et cliniques, travail social.

³ En avril 2017.

⁴ Au 30 avril 2017.

3. LES AVANCÉES 2016-2017 ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Cette année marque la deuxième année du septième plan de développement de l'histoire de l'UQAT. Il s'agit du fruit d'une réflexion de gens engagés ayant à cœur le développement de l'Université et qui trace un parcours qui lui permettra de repousser encore davantage ses limites. C'est donc en regard de ce parcours que seront présentés les accomplissements de l'année 2016-2017 et les perspectives de développement qui se dessinent.

3.1 L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE À L'UQAT

L'enseignement supérieur est un remarquable levier pour l'épanouissement individuel, professionnel, ainsi que pour l'essor socioculturel, scientifique, technologique et économique des sociétés. Or, les personnes à la recherche de qualifications de haut niveau font preuve d'une grande mobilité lorsqu'il s'agit de choisir l'université qui leur donnera les moyens d'atteindre leur plein potentiel et avec laquelle ils pourront maintenir un lien privilégié au fil de leur vie. Cependant, la participation aux études universitaires peut être limitée pour des raisons de nature culturelle, structurelle et socioéconomique. En Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec et les Hautes-Laurentides, des conditions particulières d'accès et d'accompagnement doivent être mises en place pour assurer un niveau de participation aux études universitaires permettant de répondre adéquatement aux besoins de diplômés universitaires des organisations sur ces territoires.

Pour jouer pleinement son rôle, l'UQAT doit mettre en place les conditions favorables à une expérience étudiante structurante et porteuse en intégrant en continuité, l'accès aux études universitaires, la réussite universitaire, l'insertion en milieu professionnel et le sentiment d'appartenance des étudiants envers leur université, qu'ils soient en formation au campus ou à distance. Pour l'UQAT, cela implique de relever certains défis spécifiques.

LES DÉFIS

Le défi de composer avec un profil d'étudiant unique et particulier

L'UQAT est un des établissements universitaires qui accueille le plus fort contingent d'étudiants de première génération (ÉPG) au 1^{er} cycle (72 % de l'effectif étudiant⁵), c'est-à-dire qu'ils sont les premiers dans leur famille à fréquenter un établissement d'enseignement supérieur. L'étudiant type de l'UQAT est une femme qui a en moyenne 33 ans et qui fréquente l'université à temps partiel (60 % de l'effectif étudiant). Elle travaille environ 25 heures par semaine en plus de ses études et elle a, quatre fois sur dix, au moins un enfant à sa charge. Le profil de l'étudiant de l'UQAT n'est donc pas celui que l'on retrouve dans la majorité des établissements universitaires des grandes agglomérations urbaines au Québec comme au Canada, ce qui oblige l'UQAT à développer des stratégies et des services particuliers.

⁵ Selon ICOPE (Bonin, 2013).

Les études à temps partiel, une tendance qui a un impact significatif sur les opérations de l'UQAT

Le processus administratif pour le traitement du dossier d'un étudiant à temps partiel est essentiellement le même que pour un étudiant à temps plein. De plus, le soutien au cheminement pédagogique de l'étudiant à temps partiel est généralement plus important que pour l'étudiant à temps plein. En somme, l'augmentation de la proportion d'étudiants à temps partiel entraîne un surplus de travail pour le personnel administratif et académique.

À l'automne 2016, l'effectif étudiant en nombre absolu à l'UQAT était de 3 919 alors que l'UQAT recevait un financement du gouvernement du Québec basé sur 2 114 étudiantes étudiants équivalents à temps plein (EEETP). On peut donc constater qu'un financement fondé uniquement sur l'utilisation des EEETP traduit mal les dépenses réelles à assumer par l'UQAT. Le recours aux études universitaires à temps partiel est une tendance lourde qui continuera d'affecter les finances de l'UQAT et pourrait même menacer la qualité des services rendus à ces étudiants. Il est toutefois primordial que la qualité du diplôme soit équivalente que l'étudiant privilégie la formation à temps plein ou à temps partiel.

Le défi d'assurer l'accessibilité géographique à la formation universitaire

L'accessibilité géographique concerne la possibilité de poursuivre une formation dans un établissement universitaire situé près du lieu de résidence ou de travail. Ainsi, il a été démontré que les personnes qui vivent à une distance trop grande d'une université sont nettement moins susceptibles de s'y inscrire. L'immensité du territoire à desservir, ainsi que l'importance de maintenir une offre de formation répondant aux besoins de ses populations, devient un enjeu crucial pour assurer l'accessibilité géographique à la formation universitaire. C'est donc pour favoriser le déploiement et l'accessibilité de ses programmes que l'UQAT mise, depuis sa création, sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications.

Le défi d'assurer la réussite universitaire

Avec un profil majoritairement composé d'étudiants de première génération, d'étudiants à temps partiel et une croissance importante du nombre d'étudiants en situation de handicap⁶, offrir un soutien adéquat par des mesures spécifiques à tous ces étudiants est un important défi pour l'UQAT. Les stratégies du bureau d'aide à la réussite de l'UQAT ont, à ce jour, permis de composer avec ce défi.

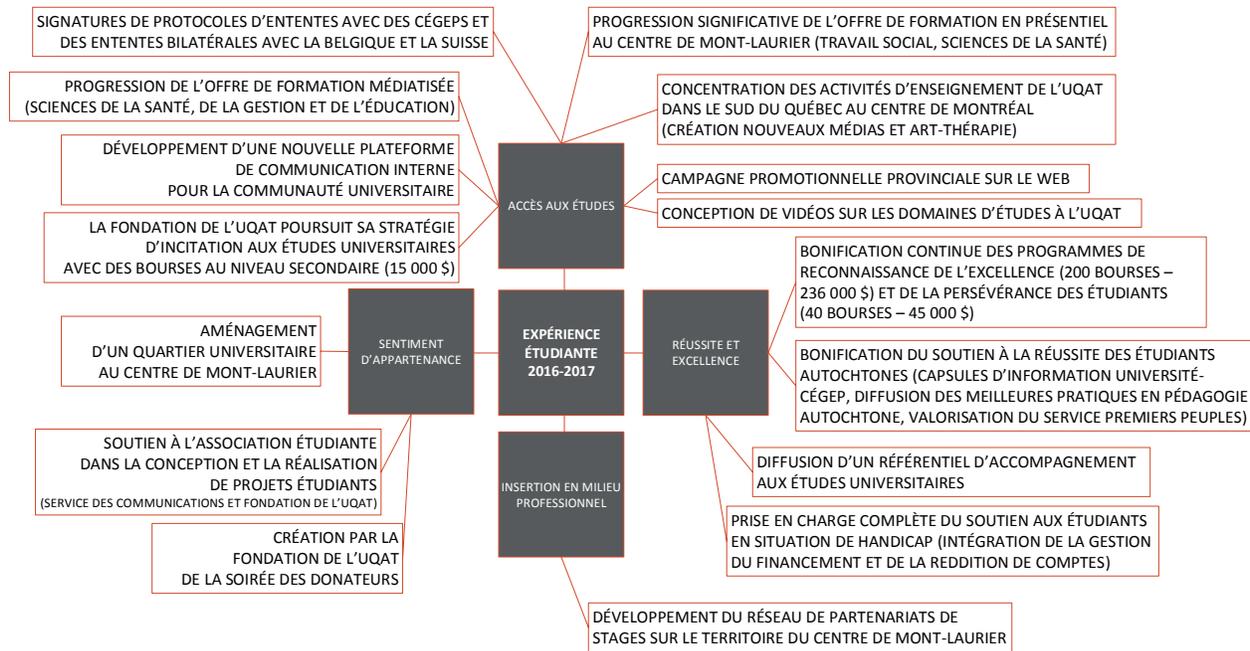
Le défi de recrutement d'étudiants étrangers comme contribution à une stratégie de main-d'œuvre régionale

Les prévisions démographiques ne sont pas favorables au maintien de la croissance et encore moins au développement du nord et du nord-ouest du territoire québécois. L'apport d'étudiants et de travailleurs étrangers est déjà établi comme un élément important de notre développement national. Les étudiants étrangers qui reçoivent une formation à l'UQAT choisissent, dans une grande proportion, de demeurer en région. Il devient donc nécessaire de développer une stratégie d'immigration en lien avec les besoins des régions en favorisant la venue d'étudiants étrangers.

⁶ 110 étudiants en 2016-2017 comparativement à 27 étudiants en 2010-2011.

L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE EN 2016-2017 – FAITS SAILLANTS

Les principales actions de cette période sont représentées à la figure suivante :



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT 2017-2018

L'expérience étudiante représente le fil conducteur du lien de l'UQAT avec ses étudiants et diplômés. Il s'agit d'un facteur de compétitivité dans le recrutement des effectifs étudiants, leur rétention dans le milieu universitaire et leur sentiment d'appartenance envers leur université. À cet égard, l'établissement poursuit la mise en œuvre d'un important chantier⁷ (voir encadré) sur cette thématique, afin que la relation entre l'UQAT et ses étudiants représente une expérience significative, positive et durable.

⁷ Le terme « chantier » s'applique à des projets ayant une large portée sur les processus, les pratiques, ainsi que sur les unités de l'établissement. Les chantiers impliquent un déploiement de ressources humaines, matérielles et financières d'envergure. Ceux-ci découlent de la mise en œuvre du Plan de développement 2015-2020 et permettent de saisir des opportunités, de répondre à des menaces ou encore de transformer des faiblesses en forces.

Chantier « Expérience étudiante » - réalisations et perspectives

Ce chantier questionne chacune des étapes clés du parcours universitaire d'un étudiant, ses divers liens avec l'université, afin de s'assurer que les meilleures pratiques de gestion et de communication sont en place pour lui faire vivre une expérience positive à l'UQAT.

Alors que la période 2015-2016 a permis de s'interroger sur les processus du recrutement jusqu'au premier accueil de l'étudiant, l'année 2016-2017 du chantier s'est orientée vers la conception et la mise en œuvre d'un nouveau portail symbiose – volet personnel comme interface Web de communication avec les étudiants.

En 2017-2018, les acteurs du chantier passeront en revue les processus et les moyens relatifs aux décisions administratives d'un dossier d'étudiant afin de s'assurer d'une communication optimale entre le personnel concerné et les effectifs étudiants.



L'accessibilité aux études universitaires fait partie de la mission des universités du réseau de l'Université du Québec. L'UQAT cherche continuellement à valoriser et à optimiser le déploiement de son offre de formation en considérant les besoins des territoires et les contraintes imposées par une saine gestion des fonds publics. C'est notamment le cas de certains programmes jugés essentiels et dont le nombre d'inscriptions est souvent en deçà des normes. À cet égard, l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) pour regrouper les effectifs étudiants reste une avenue intéressante et se poursuivra.

Avec le « Chantier sur l'intégration des TIC dans la formation à l'UQAT » (voir encadré), les améliorations aux processus et aux technologies de formation médiatisée et à distance, ainsi que les essais sur des outils pédagogiques innovants se poursuivront en 2017-2018. Ceux-ci auront des impacts positifs sur le déploiement de l'offre de formation de l'UQAT.

Les directions de centres et de campus travailleront de concert avec les départements et les services afin d'assurer l'accessibilité à des programmes répondant aux besoins exprimés sur les territoires, de créer un environnement favorable (ex. : infrastructure, vie étudiante, services) à la réussite académique et développer la culture universitaire.

Quelques exemples d'actions prévues :

<p>CENTRE DE MONT-LAURIER</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Relance du projet de DEC-BAC en comptabilité en collaboration avec le module des sciences comptables ■ Création d'une passerelle DEC-BAC en travail social au Centre de Mont-Laurier avec le Cégep de Saint-Jérôme et le Collège Nouvelles Frontières de Gatineau ■ Élaboration d'un plan de développement des immobilisations afin de soutenir la croissance des effectifs étudiants à moyen et long termes
<p>CENTRE DU TEMISCAMINGUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conception d'une offre webinaire pour favoriser le développement d'une culture universitaire
<p>CAMPUS DE ROUYN-NORANDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Formation d'un comité de liaison Cégep Abitibi-Témiscamingue et UQAT pour offrir le DEC-BAC intégré en techniques d'éducation spécialisée à l'enfance et le baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (BEPEP)
<p>CAMPUS D'AMOS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Élaboration d'un procédurier d'accueil des nouveaux étudiants de l'extérieur de la région et de l'international en collaboration avec la Ville d'Amos et la Municipalité régionale d'Amos-Région (MRC)
<p>CENTRE DE LA SARRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place d'un suivi personnalisé du cheminement des étudiants
<p>CAMPUS DE VAL-D'OR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maintien du soutien au projet de résidences (Cégep / UQAT / Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois).

En 2017-2018, la stratégie Web demeure une composante importante de la stratégie de recrutement et de promotion de l'UQAT. Avec la création d'un bureau Web, le service des communications et du recrutement sera plus efficace dans notre rayonnement sur le Web.

Des améliorations sont prévues sur le Web avec la conception d'une nouvelle campagne publicitaire « admission 1^{er} mars », une nouvelle image de la formation à distance, l'ajout d'une capsule vidéo sur la vie étudiante, le développement de la section de la formation continue, la bonification de la section anglaise, l'ajout d'une section bourses d'études et la révision de la stratégie de positionnement de l'UQAT sur les médias sociaux. La période sera marquée par la mise en œuvre d'une nouvelle formule de recrutement au secondaire. Le lancement et la poursuite du développement de la nouvelle plateforme de communication avec la communauté universitaire mèneront à un suivi électronique du dossier des étudiants et à l'envoi automatisé des décisions d'admission au profit d'une meilleure expérience étudiante.

Les étudiants étrangers représentent une proportion croissante du contingent d'étudiants gradués. La stratégie de recrutement de l'UQAT s'appuie fortement sur la notoriété et la représentation à l'étranger de professeurs de l'UQAT. Cette stratégie, qui a grandement contribué aux succès de certains programmes de cycles supérieurs, sera optimisée en collaboration avec le service des communications et du recrutement qui s'assure que les futurs candidats disposent de toutes les informations leur permettant de prioriser l'UQAT. L'implantation du portfolio électronique de gestion de la reconnaissance d'acquis, outil des plus importants pour le recrutement et la rétention, sera poursuivie en collaboration avec d'autres composantes du réseau de l'Université du Québec.

La réussite et l'excellence universitaires sont la finalité d'une expérience étudiante marquante et pour certains étudiants, le soutien du bureau d'aide à la réussite y joue un rôle de premier plan. Pour l'UQAT, les services d'aide à la réussite universitaire sont essentiels et continueront de répondre aux besoins de tous les types d'étudiants (temps plein, temps partiel, au campus et à distance). Son maintien implique de reconduire les services réguliers, les enquêtes Prospere et Icope et de s'adapter aux tendances émergentes.

Alors que la croissance des effectifs étudiants avec des besoins particuliers est confirmée⁸ et que la présence importante d'étudiants de première génération se maintient, le bureau du registraire entend poursuivre le développement de moyens et d'outils adaptés, notamment par la gestion informatisée des dossiers étudiants, le développement d'une procédure pour les stages des étudiants en situation de handicap et la diffusion de son référentiel d'accompagnement aux études. La collaboration entre le bureau d'aide à la réussite, les modules d'enseignement et le service de pédagogie universitaire demeurera un important facteur de succès.

Au campus de Val-d'Or, le service Premiers Peuples entend poursuivre la mise en ligne du soutien et des services pédagogiques, créer de nouvelles capsules « Cégep-UQAT » sur la réussite académique des étudiants autochtones, diffuser des articles scientifiques sur les bonnes pratiques en pédagogie autochtone et maintenir en poste son agent de liaison « Cégep-UQAT » pour la formation à distance et dans les communautés.

Alors que l'offre de formation à distance et les effectifs étudiants correspondants montrent une forte croissance, notamment sur certains territoires d'ancrage, l'UQAT se questionne sur les moyens à mettre en place dans les centres et campus pour bonifier leur expérience étudiante. À cet égard, la direction du campus d'Amos entend réaliser un sondage afin de mieux connaître ses effectifs étudiants à distance et identifier leurs besoins en termes d'animation et de soutien.

La qualité de vie sur les campus et les centres est une composante de l'expérience étudiante qui est bien prise en charge par les services aux étudiants. En sus de la programmation habituelle des services aux étudiants, le service des communications et du recrutement entend poursuivre ses collaborations avec l'Association générale des étudiants de l'UQAT (AGEUQAT) et les comités étudiants dans la mise en œuvre de leurs projets pour lesquels la Fondation de l'UQAT maintiendra son entente de financement.

L'obtention de bourses d'études est un important incitatif à l'excellence et à la persévérance et permet la reconnaissance de la réussite et des efforts académiques et para-académiques. C'est pourquoi l'UQAT, avec la Fondation de l'UQAT, continuera de bonifier le programme de bourses auquel les étudiants ont accès, notamment avec la création en 2017-2018 du fonds Jean Descarreaux. Les efforts de sollicitation auprès de donateurs potentiels se poursuivront avec particulièrement la volonté d'augmenter le nombre de bourses liées à la persévérance.

L'insertion en milieu professionnel est une préoccupation permanente du personnel de l'UQAT. Lorsqu'il s'agit d'une exigence dans un programme de formation, les ressources en place (professeurs, responsables de stages, directeurs de centres et campus) développent et maintiennent leur réseau de contacts avec les milieux de pratique afin d'assurer à tous les étudiants des stages de qualité. À cet égard, des efforts particuliers sont planifiés au

⁸ 27 étudiants en 2010-2011 contre 110 étudiants en 2016-2017

centre de Mont-Laurier afin de consolider et de développer des milieux de stage et être en mesure de répondre à la croissance des effectifs étudiants en travail social et en sciences de la santé.

En plus de ces démarches, l'UQAT entend intensifier les demandes de bourses dans les milieux de pratique qui sont sous la responsabilité du décanat à la recherche et à la création et poursuivre les efforts de sollicitation de donateurs privés.

Le sentiment d'appartenance à l'*alma mater* représente l'élément ultime de l'expérience étudiante. Pour une jeune université comme l'UQAT, plusieurs initiatives sont encore à être déployées, afin de doter les effectifs étudiants de modèles de réussite sociale et professionnelle qui pourront les inspirer en cours de route vers l'obtention de leur diplôme et au long de leur carrière.

Les actions suivantes sont prévues en 2017-2018 :

FONDATION DE L'UQAT	<ul style="list-style-type: none">■ Création de la soirée des donateurs■ Préparation d'un rassemblement des diplômés autochtones en collaboration avec le campus de Val-d'Or■ Conception de nouvelles capsules mettant en évidence la réussite des diplômés de l'UQAT■ Mise sur pied d'un réseau des diplômés au centre de Mont-Laurier
SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE	<ul style="list-style-type: none">■ Établir une communication interactive avec les diplômés via Facebook et LinkedIn, notamment afin de développer une offre de formation répondant à leurs besoins et faire connaître ce service de l'UQAT.

Par ailleurs, il est entendu de continuer à inciter les diplômés à s'identifier comme gradués de l'UQAT⁹ dans leurs communications et de faire une discrimination positive en faveur des gradués s'impliquant dans les instances de l'UQAT, dans la mesure où cette priorisation serait stratégiquement avantageuse.

3.2 UNE FORMATION D'AVANT-GARDE

La formation est un important levier de l'UQAT pour réaliser sa mission. Pour développer son patrimoine de programmes, l'UQAT peut compter sur l'expertise de son corps professoral, ainsi que sur l'accès à des programmes existants grâce à des partenariats avec d'autres universités. Le patrimoine universitaire doit être en évolution constante, voire même à l'avant-garde, afin de maintenir son adéquation avec les besoins actuels et futurs des territoires desservis par l'UQAT, au Québec, ailleurs au Canada et à l'échelle internationale.

⁹ Comme d'autres universités.

Dans ce contexte, l'UQAT doit disposer :

- d'une offre de formation et d'un patrimoine de programmes distinctifs de grande qualité qui favorisent la rétention des étudiants régionaux et qui augmentent son attractivité au Québec, ailleurs au Canada et à l'échelle internationale, notamment dans les programmes de cycles supérieurs;
- de professeurs et chargés de cours compétents et dédiés qui peuvent compter sur des moyens technologiques et des pratiques d'enseignement adaptées.

Pour ce faire, l'UQAT entend miser sur une formation d'avant-garde qui s'appuiera sur des contenus répondant aux exigences et aux réalités présentes et anticipées en lien avec le développement social, économique technologique et culturel. Pour l'établissement, cela implique de relever certains défis spécifiques.

Le défi de la réponse aux besoins de formation

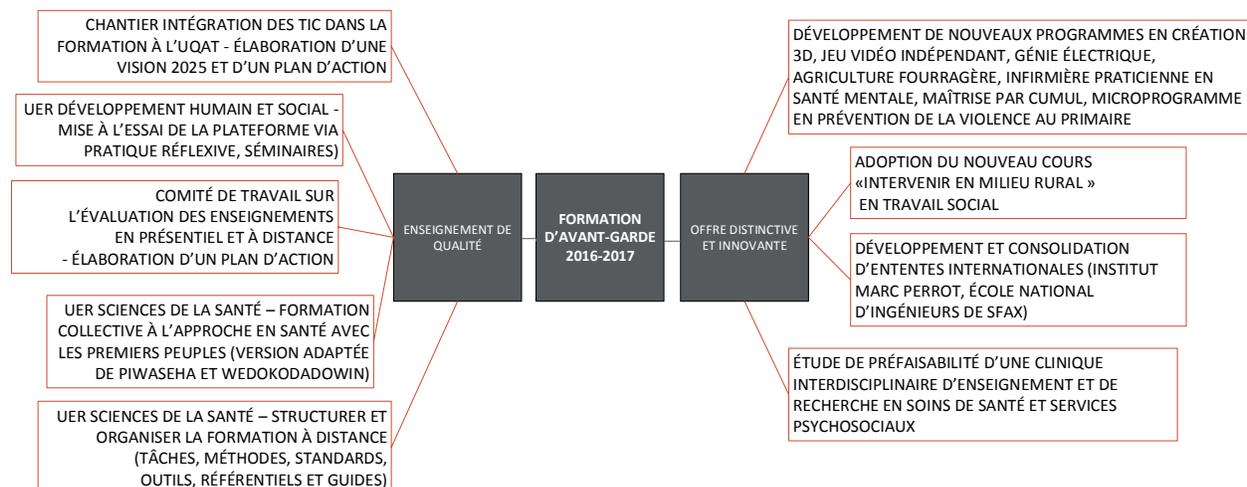
Répondre à tous les besoins exprimés par des personnes, des organismes, des municipalités, des commissions scolaires ou des entreprises est un défi important pour un établissement universitaire de la taille de l'UQAT. Celle-ci doit offrir un éventail de formations variées sur un large territoire, peu densément peuplé, ce qui exige de combiner judicieusement le maintien d'un réseau de lieux d'enseignement de proximité et de recourir aux technologies et aux approches d'enseignement permettant de maximiser l'accessibilité à son offre de formation.

Le défi d'assurer la formation de base essentielle au développement du plein potentiel de ses territoires et du Québec

Certaines professions sont essentielles au développement des régions et le recrutement de ce type de main-d'œuvre à l'extérieur est souvent difficile. Pensons seulement aux enseignants, aux ingénieurs, aux comptables ou aux infirmières bachelères. Pour une région à faible densité de population comme l'Abitibi-Témiscamingue, ces programmes accueillent souvent un petit nombre d'étudiants, ce qui a un impact important sur le coût moyen de la formation d'un étudiant. L'offre de formation à des groupes-cours de petite taille demeure un défi constant pour l'UQAT.

LA FORMATION D'AVANT-GARDE EN 2016-2017 – FAITS SAILLANTS

Les principales actions de cette période sont représentées à la figure suivante :



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT 2017-2018

Dans la perspective de répondre aux besoins évolutifs des personnes et des organisations, ainsi que de maintenir son pouvoir d'attractivité, l'UQAT continuera de bonifier son patrimoine de programmes, notamment par l'ajout d'éléments distinctifs et innovants.

C'est dans cette perspective que les départements prévoient les actions suivantes :

<p>UER EN SCIENCES DE LA SANTÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Procéder à la refonte du programme de 2^e cycle pour infirmière en pratique avancée ■ Ouvrir aux admissions le nouveau profil de 2^e cycle d'infirmière praticienne spécialisée en santé mentale ■ Développer un microprogramme de 2^e cycle en santé et sécurité au travail ■ Évaluer le potentiel du développement d'un microprogramme en pharmacothérapie et de l'implantation d'un doctorat en sciences infirmières
<p>UER EN CRÉATION ET NOUVEAUX MÉDIAS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Amorcer une réflexion sur l'ajout d'un nouveau certificat en arts médiatiques dans la perspective d'offrir la diplomation par cumul ■ Amorcer la réflexion sur le développement d'une maîtrise de type recherche-action
<p>UER EN DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer une École d'été en art-thérapie ■ Évaluer la faisabilité de créer une École de travail social ■ Amorcer la réflexion sur l'intégration de la formation et la recherche en psychoéducation au projet de clinique interdisciplinaire d'enseignement et de recherche en soins de santé et services psychosociaux ■ Poursuivre le développement d'une spécialisation « intervention en milieu rural » dans la formation en travail social au centre de Mont-Laurier
<p>INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES FORÊTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuivre les négociations visant le passage d'un doctorat en sciences de l'environnement sous la responsabilité de l'UQAM à un doctorat réseau avec plusieurs constituantes du réseau UQ
<p>INSTITUT DE RECHERCHE EN MINES ET EN ENVIRONNEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuivre les négociations pour l'implantation de la 4^e année du baccalauréat en génie des mines de Polytechnique Montréal ■ Poursuivre le développement d'un programme court de 2^e cycle en exploration minière en collaboration avec l'UQAC
<p>UER EN SCIENCES DE LA GESTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Convenir d'une vision commune des sphères d'innovation dans un programme en sciences de la gestion
<p>UER EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Élaborer un microprogramme de 2^e cycle en intervention adaptée aux élèves présentant des besoins particuliers ■ Intégrer la formation à l'environnement, l'éco-citoyenneté, l'éducation à la nordicité dans la formation initiale et la formation continue ■ Relancer le projet d'un baccalauréat en enseignement de la musique au primaire et au secondaire ■ Poursuivre la formation interculturelle dont les réalités autochtones.

Afin de doter toutes les unités d'enseignement et de recherche (UER) d'un patrimoine universitaire (en propre, par extension ou en réseau) permettant d'accueillir des étudiants aux cycles supérieurs et de bonifier leur capacité de recherche, l'UQAT entrevoit les développements suivants :

- Maîtrise interdisciplinaire en sciences humaines – volet recherche
- Dépôt au comité des programmes universitaires d'une demande d'autonomisation de la maîtrise conjointe UQAT - UQTR - UQO en psychoéducation
- Doctorat réseau en santé et services sociaux
- Doctorat en sciences forestières.

En 2017-2018, huit programmes seront en évaluation, dont six baccalauréats : création numérique, administration, sciences comptables, enseignement de l'anglais langue seconde, éducation au primaire et enseignement préscolaire, enseignement secondaire, et la maîtrise en art thérapie et en gestion des écosystèmes forestiers. De plus, trois programmes seront en révision, le doctorat en sciences de l'environnement, le baccalauréat en psychoéducation et la maîtrise en psychoéducation.

L'UQAT continuera de répondre aux besoins des professionnels en exercice et des organisations par une offre de formation continue et sur mesure. Alors que des stratégies spécifiques sont élaborées avec les directions de centres et campus pour un déploiement adapté à chaque territoire, le service de la formation continue (SFC) soutient les départements qui souhaitent répondre à un besoin exprimé par les territoires ou qui proposent des contenus d'intérêt pour le développement personnel, professionnel ou des milieux (ex : développement d'une offre de formation continue en efficacité cognitive).

Voici quelques actions prévues en 2017-2018 sur les territoires desservis par l'UQAT :

CENTRE DE MONT-LAURIER	<ul style="list-style-type: none"> ■ Élaboration d'une stratégie de déploiement de l'offre de formation continue de l'UQAT dans les Hautes-Laurentides
CENTRE DU TÉMISCAMINGUE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement du réseau avec les communautés autochtones afin de valoriser les infrastructures de formation de la Station de recherche agroalimentaire de Notre-Dame-du-Nord ■ Déploiement de l'offre de formation continue de l'UQAT dans le nord-est de l'Ontario
CENTRE DE MONTRÉAL	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement d'une offre de formation continue en art-thérapie sur le territoire de Montréal.

Le service de la formation continue peut aussi compter sur le développement de formations d'avant-garde. C'est le cas de formations qui favorisent la connaissance de l'autre tant en milieu de travail que dans la vie courante et à jeter des ponts entre les communautés autochtones et québécoises.

Dans ce domaine, le portfolio actuel est de cinq formations dont plusieurs ont été déployés au Québec (voir l'enjeu « Renforcement du partenariat avec les Premiers Peuples ») et continueront de l'être particulièrement dans le secteur minier et sur le marché de Montréal en 2017-2018. Il s'agit d'un premier axe de développement d'avant-garde en formation continue pour l'UQAT que ce service entend mettre à contribution en participant à la révision de programmes crédités, afin d'inclure des dimensions de sécurisation culturelle dans les cours. Le service de la formation continue est aussi associé au Réseau Performance Mine en amélioration continue et au Mouvement québécois de la qualité avec le mandat de développer un programme de formation sur l'amélioration continue à l'intention des entreprises d'exploitation minière. Le projet pilote en cours en 2017-2018 assurera la livraison d'une première formation selon un mode à distance asynchrone. Il s'agit d'un deuxième axe de développement d'avant-garde en formation continue pour l'UQAT.

Sur le plan de la pédagogie universitaire au 1^{er} cycle et aux cycles supérieurs, le service de pédagogie universitaire maintiendra ses activités de formation, de veille en pédagogie et conseils, et de réseautage avec le groupe de travail du réseau de l'Université du Québec. Comme un enseignement de qualité est une priorité à l'UQAT, le décanat à la gestion académique et aux études poursuivra ses travaux avec le comité de travail sur l'évaluation des enseignements pour l'approbation d'un questionnaire d'évaluation et avec le comité de travail sur l'intégrité intellectuelle pour la production d'un guide à l'intention des professeurs et des chargés de cours.

Parce qu'il s'agit d'un élément important de sa stratégie d'accessibilité de la formation universitaire et de participation au développement de ses territoires d'ancrage, le développement de la formation à distance est une priorité de l'UQAT. Cette stratégie se concrétise par la mise en œuvre d'un important chantier (voir encadré) qui permettra à l'UQAT de se positionner, tant pour les cours en classe qu'à distance par rapport aux réalités technologiques de l'enseignement au 21^e siècle. Simultanément à la réalisation du volet stratégique du chantier, l'année 2017-2018 permettra à l'UQAT d'apporter plusieurs améliorations en formation à distance, telles qu'inscrites à l'agenda de certains départements et services, soit :

UER EN SCIENCES DE LA SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer des standards ou le processus qualité de la formation à distance (FAD) en partenariat avec d'autres unités d'enseignement et de recherche (UER) ■ Poursuivre la mise en place de formations sur les approches technopédagogiques répondant aux besoins des professeurs, des chargés de cours et des tuteurs de l'UER ■ Poursuivre avec le service de pédagogie et des technologies, la mise en place du service de dépannage technologique des professeurs, des chargés de cours et des tuteurs de l'UER
UER EN SCIENCES DE LA GESTION	<ul style="list-style-type: none"> ■ Définir les critères de qualité de la formation à distance en sciences de la gestion ■ Préparer une liste d'outils et de formations – tutoriels pour la formation à distance ■ Améliorer l'expérience étudiante en formation à distance par un plan d'accueil et d'accompagnement ainsi qu'un suivi des motifs d'abandon et d'échec
UER EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coordonner le développement pédagogique de la formation à distance
FORMATION CONTINUE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réaliser des essais de formation à distance selon différents modes de diffusion.

Chantier « Intégration des TIC dans la formation à l'UQAT » - perspectives 2017-2018

L'utilisation des TIC s'impose comme un levier à la fois incontournable et à fort potentiel de génération d'avant-garde tant dans la formation créditée qu'en formation continue.

Alors que le service de pédagogie et des technologies poursuivait l'amélioration des pratiques et des processus de production en collaboration avec les départements, le décanat à la gestion académique et aux études a mis en œuvre le volet stratégique du chantier qui a mené à la production du *Plan de développement TIC-FAD 2017-2025* qui sera opérationnel en 2017-2018.

Ce plan prévoit des stratégies spécifiques touchant la « formation d'avant-garde », « l'accompagnement des acteurs du processus pédagogique », « la qualité de l'enseignement », « les ressources matérielles de pointe » et « la culture numérique organisationnelle ».



3.3 LE POSITIONNEMENT DE L'UQAT EN RECHERCHE ET EN CRÉATION

La recherche est le second pilier de la mission de l'UQAT. C'est ainsi que dès sa fondation, l'UQAT est devenue partie prenante de la collaboration des territoires qu'elle dessert à la Société du savoir. Pour répondre à des besoins exprimés par les acteurs des milieux et pour innover, elle a choisi la recherche et la création comme leviers de croissance, notamment en se positionnant dans certains secteurs stratégiques pour ses territoires et pour le Québec. Sa créativité et son audace l'ont amenée à mettre en œuvre une approche différente qui lui a permis d'acquérir dans certains domaines de spécialité, une notoriété au Québec, au Canada et à l'échelle internationale. Lorsque compétitives, la recherche et la création ont un pouvoir d'attractivité des chercheurs et des étudiants de haut niveau, ceux-là mêmes qui construisent et perpétuent l'excellence, et permettent la mise en place des masses critiques de chercheurs, des programmes de formation aux cycles supérieurs, des conditions financières compétitives et d'infrastructures de recherche de classe mondiale.

Alors que la compétition pour l'acquisition des fonds de recherche s'intensifie et que la compétitivité des territoires desservis par l'UQAT passe par l'innovation, l'UQAT doit maintenir ses efforts visant à consolider sa position parmi les meilleures en recherche et en création au Québec et au Canada. Cette volonté d'excellence doit se définir dans toutes ses unités de recherche et d'enseignement afin d'enrichir son offre de formation, d'accaparer sa quote-part du financement provenant des grands organismes subventionnaires et de commanditaires privés et d'amener l'impact scientifique des recherches à l'UQAT à l'échelle mondiale. À cet égard, elle entend développer un environnement favorable au recrutement et à la rétention de meilleures ressources, à soutenir l'excellence dans les créneaux existants et à favoriser le développement de nouveaux créneaux de recherche et de création. Pour l'UQAT, cela implique de relever certains défis spécifiques.

Le défi de positionner l'UQAT comme un leader en recherche, en création et en formation de personnel hautement qualifié dans des secteurs vitaux pour le Québec

L'UQAT a choisi d'investir dans la recherche en gestion environnementale des ressources naturelles, ce qui lui a permis de mettre en place dans ce domaine des équipes de chercheurs, des infrastructures à la fine pointe de la technologie, ainsi qu'un vaste réseau de collaborateurs et de partenariats qui lui permet un rayonnement international. Son défi consiste maintenant à développer les environnements de recherche permettant d'atteindre des résultats de la même envergure dans d'autres domaines de recherche pour lesquels elle se démarque déjà, ainsi que lorsque la présence de chercheurs prometteurs peut la positionner avantageusement.

Le défi du financement des instituts de recherche IRME et IRF

Principalement grâce à une formule unique de partenariats avec différentes universités au Québec et ailleurs, et particulièrement avec l'appui d'un important réseau d'entreprises et d'organismes, l'UQAT est une force active et reconnue en recherche en environnement minier et en gestion écosystémique de la forêt boréale. La création en 2011 de l'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME) et de l'Institut de recherche sur les forêts (IRF) dans ces deux secteurs cruciaux de l'avenir du Québec visait à consolider cette position et à mettre en place les conditions pour accentuer leur rayonnement à l'échelle internationale. Poursuivre le développement de l'IRME et de l'IRF reste un réel défi, car l'UQAT ne peut compter sur des programmes de premier cycle dans ces mêmes domaines pour les soutenir et un statut d'institut de recherche accompagné d'un financement correspondant par le gouvernement du Québec n'est pas encore acquis.

Institut de recherche en mines et en environnement (IRME)

L'IRME compte sur une importante équipe de recherche dans le secteur minier avec 12 chercheurs aguerris, et très performants dans les concours des organismes subventionnaires du Québec et du Canada, 3 chaires de recherche, des laboratoires de calibre international et de nombreux sites miniers d'expérimentation (climats tempéré, aride et nordique). L'IRME compte également sur un imposant réseau de partenariats avec des entreprises minières d'envergure internationale, des firmes spécialisées de consultants, des organismes gouvernementaux, diverses universités au Québec, au Canada et à l'étranger, dont une collaboration unique « Région-Grand centre » avec Polytechnique Montréal. L'IRME intervient sur le territoire minier du Québec, soit l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec, ainsi que dans le Grand Nord canadien et à l'échelle internationale avec :

- Plus de 3 M\$ annuellement de recherche en environnement minier;
- La publication annuelle de plus d'une cinquantaine d'articles de revues et de conférences;
- La formation d'un important contingent de personnel hautement qualifié en environnement minier, soit plus de 50 étudiants actifs annuellement aux cycles supérieurs;
- Un engagement soutenu dans le transfert de connaissances par la tenue de symposiums sur l'environnement et les mines, l'offre d'un microprogramme en environnement minier et de nombreuses formations continues couvrant le domaine de l'environnement minier;
- Plus de 2 M\$ annuellement en services spécialisés de pointe.

Chaires de recherche et laboratoires de l'IRME :

- Chaire de recherche du Canada sur l'intégration de l'environnement dans le cycle de vie d'une mine (niveau II);
- Chaire de recherche du Canada sur le traitement passif des eaux minières contaminées (niveau II);
- Chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la restauration des sites miniers;
- Unité de recherche et de service en technologie minérale (URSTM);
- Laboratoires UQAT : microscopie, chimie analytique, géotechnique et hydrogéologie, préparation des matériaux et de remblai, multifonctionnel;
- Groupe de recherche sur l'eau souterraine (GRES);
- Laboratoire de recherche en agroalimentaire.

Institut de recherche sur les forêts (IRF)

L'IRF compte sur une équipe de 12 chercheurs chevronnés dont certains ont été primés au Québec et au Canada pour leur contribution à la science, 4 chaires de recherche, plusieurs laboratoires spécialisés ainsi qu'un important réseau de partenariats et d'alliances au Québec, ainsi qu'au Canada et à l'échelle internationale. L'IRF intervient tant en Abitibi-Témiscamingue que dans le Nord-du-Québec avec des retombées significatives pour l'ensemble de la société québécoise, incluant tout particulièrement des communautés des Premiers Peuples.

L'IRF, c'est :

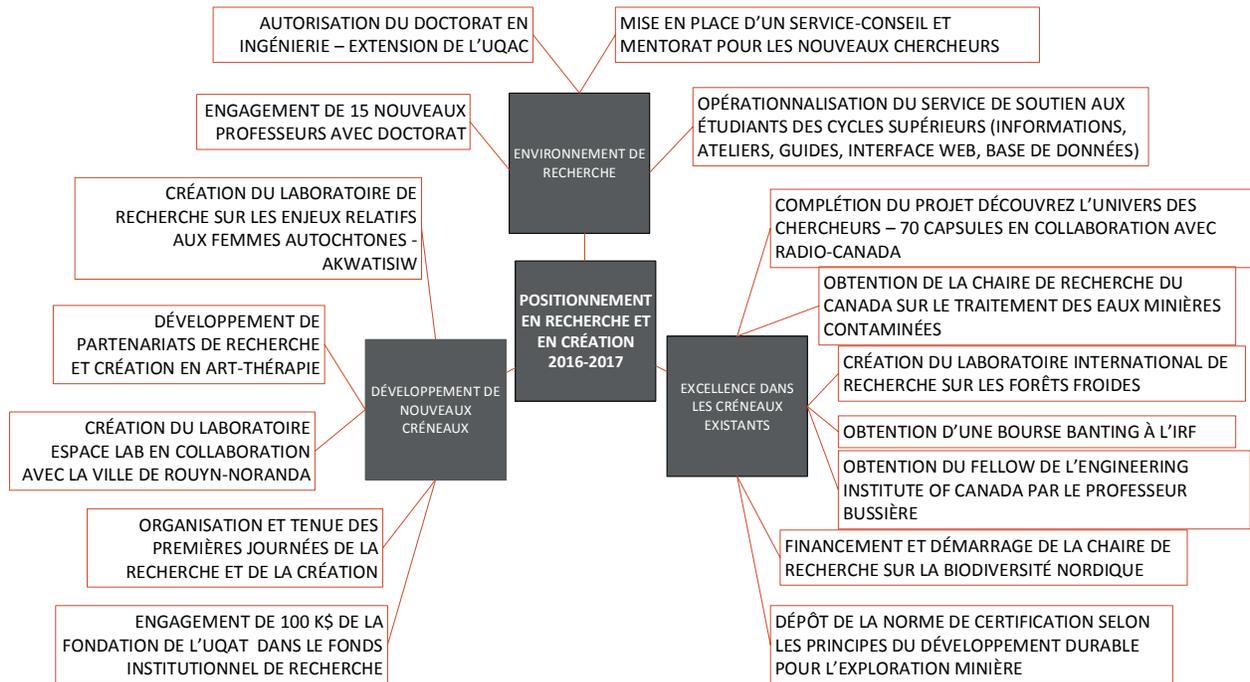
- Plus de 2,5 M\$ en recherche annuellement;
- La publication de plus d'une cinquantaine d'articles par année dans des revues scientifiques reconnues en plus des conférences dans des événements de calibre international;
- La formation d'un important contingent de personnel hautement qualifié (145 diplômés depuis 1998);
- Un engagement dans le transfert de connaissances par l'organisation d'un nombre important d'activités de diffusion localement, et à l'échelle provinciale et internationale.

Chaires et laboratoires de l'IRF :

- Chaire de recherche du Canada en écologie forestière et en aménagement forestier durable (niveau I);
- Chaire de recherche du Canada sur la valorisation, la caractérisation et la transformation du bois (niveau I);
- Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable;
- Chaire industrielle CRSNG sur la biodiversité nordique dans un contexte minier;
- Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet (FERLD);
- Station de recherche du lac Duparquet;
- Laboratoire de biomatériaux;
- Laboratoire de ligniculture et de sylviculture intensive;
- Laboratoire international de recherche sur les forêts froides;
- Laboratoire sur la biodiversité du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James;
- Laboratoires UQAT : génétique, bryophytes, sylviculture et dendrométrie, systèmes d'information géographique (SIG).

LA RECHERCHE ET LA CRÉATION EN 2016-2017 – FAITS SAILLANTS

Les principales actions de cette période sont représentées à la figure suivante :



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT 2017-2018

Alors que le chantier « Développement de la recherche et de la création » a été complété en 2016-2017 (voir encadré), l'année 2017-2018 sera marquée par l'actualisation du *Plan stratégique de recherche et de création* qui permettra de revisiter les grandes orientations et convenir des actions à privilégier pour maintenir la progression de l'environnement de recherche et de création, le déploiement de l'excellence dans les domaines existants, ainsi que dans le développement de nouvelles thématiques de recherche et de création à l'UQAT.

Chantier « Développement de la recherche et de la création » - bilan

Ce chantier a été complété en 2016-2017. Il aura permis de développer le soutien pour accompagner et appuyer tous les professeurs dans le développement de leurs recherches et de leurs créations sous toutes ses formes (pratiques, pédagogiques, recherche-action ou fondamentale, subventionnée ou non). Il aura aussi permis à l'UQAT de mettre en place des moyens pour mieux orienter et accompagner les étudiants aux cycles supérieurs.

La mise en place de l'équipe du décanat à la recherche et à la création s'est déjà traduite par une amélioration des performances des chercheurs et des étudiants aux cycles supérieurs dans les concours des organismes subventionnaires du Québec et du Canada et une mobilisation de la communauté universitaire à l'implantation d'une culture de recherche dans tous les départements, écoles et instituts de l'établissement.

L'UQAT est maintenant bien positionnée pour actualiser son *Plan stratégique de recherche et de création* afin de bonifier les stratégies et les moyens pour optimiser le cheminement en recherche de chaque professeur.



L'environnement de recherche est une des bases qui permet à l'UQAT de remplir sa mission de développement scientifique. C'est dans cette perspective que la volonté de l'établissement est de s'assurer que chaque département a accès à des programmes de cycles supérieurs en recherche ou en création. L'application d'une approche à géométrie variable fondée sur une combinaison de programmes inédits, en réseau ou par extension lui permet d'accéder à un patrimoine qui, à terme, le positionnera avantageusement.

À ce niveau, les principales actions ciblées pour 2017-2018 sont :

- Poursuivre les démarches d'autonomisation ou d'amélioration de la gestion du programme réseau de doctorat en sciences de l'environnement;
- Voir la possibilité de développer une maîtrise en création numérique – volet recherche-action;
- Terminer les démarches visant l'obtention d'une maîtrise interdisciplinaire en sciences humaines – volet recherche;
- Évaluer la pertinence et la faisabilité d'enrichir le patrimoine des programmes avec : doctorat en sciences infirmières, doctorat réseau en santé et services sociaux, doctorat en sciences forestières.

Avec une équipe de conseillers complète et opérationnelle, le décanat à la recherche et à la création est en mesure de poursuivre l'amélioration de ses services en ciblant les priorités suivantes du *Plan stratégique de recherche et de création* :

- Développer un protocole d'attribution des fonds internes de financement de la recherche (FIR, FUQAT, FCI, CRC);
- Développer un modèle d'analyse bibliométrique de la production scientifique;
- Développer un guide des meilleures pratiques pour la direction d'étudiants aux cycles supérieurs;
- Former les étudiants aux cycles supérieurs à la rédaction de demandes de bourses;
- Bonifier, en collaboration avec des départements (ex : sciences de l'éducation) et la FUQAT, le programme de bourses d'études destinées aux étudiants des cycles supérieurs;
- Participer au développement de la section « étudiants aux cycles supérieurs – bourses d'études » du site Web de l'UQAT, notamment comme moyen de faciliter le recrutement d'étudiants aux cycles supérieurs au Québec, au Canada et à l'échelle internationale;
- Développer le plan de communication du décanat en collaboration avec le service des communications et du recrutement.

L'UQAT et ses départements ont amélioré la stratégie de recrutement, de sélection et de rétention liée à la recherche et la création depuis plusieurs années au niveau de la définition des postes, de l'affichage et de l'application de règles d'engagement favorables à la présence de professeurs avec un doctorat (ex. : chercheurs en sciences infirmières, en mines et environnement). L'application de l'approche « Marque employeur » devrait permettre au service des ressources humaines de bonifier la performance de l'établissement au niveau du recrutement et de la rétention.

Dans certains domaines de recherche et création¹⁰, la notoriété internationale des chercheurs de l'UQAT est établie. Ceux-ci ont ciblé des thématiques de recherche ou création¹¹ qui répondaient à des besoins sur les territoires d'ancrage tout en ayant un potentiel de rayonnement au-delà de ses frontières. Le développement à venir s'oriente maintenant vers un déploiement plus large de l'excellence dans les créneaux existants, notamment par la reconnaissance et la mise en valeur.

¹⁰ Le domaine de recherche et de création est une terminologie générale qui désigne un grand secteur de connaissances. Ce terme est utilisé par les organismes subventionnaires du Québec (Fonds de recherche du Québec - FRQ). La terminologie des domaines de recherche et de création utilisée à l'UQAT s'inspire des termes de domaines de recherche et de création tels qu'ils sont définis par les FRQ.

¹¹ Le thème de recherche et de création définit un champ d'études plus pointu que le domaine et il est utilisé pour donner des précisions sur les travaux des chercheurs. L'identification d'un thème de recherche ou de création est établie par le ou les chercheurs concernés en tenant compte du vocabulaire utilisé par les pairs et les utilisateurs des résultats de recherche ou de création (ex. géomécanique des remblais, valorisation et transformation du bois, développement des petites collectivités, pratiques éducatives en santé). Les thèmes de recherche et de création se précisent à partir du développement d'une idée ou d'une intention de recherche ou de création. À l'UQAT, les thèmes de recherche et de création sont classés en fonction du degré de développement de l'environnement de recherche et de création qui leur est associé.

Mentionnons quelques actions concrètes à l'agenda de 2017-2018 en lien avec ces thèmes de recherche :

IRF	<ul style="list-style-type: none"> ■ Inauguration du nouveau Laboratoire international de recherche sur les forêts froides
IRME	<ul style="list-style-type: none"> ■ Tenue à l'UQAT du premier « Annual General Meeting » du réseau TERRE-NET
DÉCANAT À LA RECHERCHE ET À LA CRÉATION	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place une exposition permanente virtuelle des résultats de recherche ■ Conception d'un programme de reconnaissance de l'excellence en recherche et en création ■ Présentation de candidatures à des prix prestigieux (Synergie CRSNG : Bruno Bussière – Relève scientifique FRQNT: Isabelle Demers – Fondation Trudeau : Hugo Asselin).

Afin de maximiser la contribution scientifique de l'UQAT dans ses domaines de recherche prépondérants¹² ou en développement¹³, il est nécessaire de bonifier continuellement les outils de financement de la recherche et de la création. À cet égard, les principales actions prévues en 2017-2018 incluent :

DÉCANAT À LA RECHERCHE ET À LA CRÉATION	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'obtention du gouvernement du Québec du statut d'institut et du financement correspondant pour l'IRF et pour l'IRME ■ Présentation d'une candidature au programme de chaire de recherche du Canada dans le cadre du 150^e du gouvernement du Canada
IRF	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement de nouvelles chaires de recherche (sylviculture et aménagement forestier - titulaire A. Desrochers, bioénergie - titulaire S. Migneault, séquestration du carbone - titulaire à déterminer) ■ Création d'un programme pour l'intégration et le financement des stagiaires postdoctoraux
IRME	<ul style="list-style-type: none"> ■ Renouvellement de la chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la restauration des sites miniers - titulaire B. Bussière ■ Démarrage du processus de renouvellement de l'IRME UQAT-POLY ■ Montage d'une demande au Fonds canadien pour l'innovation en minéralogie appliquée ■ Développement d'une nouvelle chaire de recherche du Canada de niveau 2.

¹² Thème de recherche ou de création prépondérant : La recherche ou la création sur ce thème est établie avec un ou plusieurs chercheurs et la présence régulière d'étudiants à la maîtrise et au doctorat dans des programmes de cycles supérieurs qui traitent de ces problématiques. La production scientifique (ou les réalisations en création) est reconnue par les pairs et sert de référence pour ceux-ci. La production scientifique et les réalisations (création) sont majeures tant en quantité qu'en qualité. Les résultats de recherche sont publiés dans des revues scientifiques avec un facteur d'impact élevé; ils sont cités et font l'objet de présentations sur invitation dans des congrès majeurs. En création, des réalisations sont reconnues par les pairs, par des distinctions ou des prix, et la production créative de plusieurs étudiants fait l'objet d'expositions. Le statut de thème de recherche ou de création prépondérant ne peut être accordé sans étudiants au doctorat, et il est facilité par la présence de stagiaires postdoctoraux. L'environnement de recherche et création est très bien développé. L'obtention du statut de thème de recherche ou création prépondérant est soutenue par une recommandation du département d'attache.

¹³ Thème de recherche ou de création en développement : La recherche ou la création sur ce thème est constante depuis quelques années avec régulièrement quelques étudiants intéressés par la problématique dans des programmes de recherche ou de création de 2^e et 3^e cycles. Les chercheurs ont publié des articles, livré des communications acceptées par des comités de pairs et dirigé des mémoires et des thèses. La production scientifique et les réalisations se chiffrent et atteignent un premier niveau de reconnaissance par les pairs. En création, des réalisations sont reconnues par les pairs, et on peut observer une production créative de plusieurs étudiants. Les résultats de recherche ou de création sont en voie d'être ou sont introduits dans des programmes de formation existants ou sont à la base du développement de nouveaux programmes. L'environnement de recherche et création est structuré, notamment par des collaborations internes et externes. L'obtention du statut de thème de recherche ou de création en développement est soutenue par une recommandation du département d'attache. Le statut en développement est reconnu par le VRERC à la suite d'une recommandation du Comité de la recherche et de la création.

ÉCOLE DE GÉNIE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Définition des axes de recherche et démarchage d'un titulaire pour la Chaire de recherche institutionnelle en télécommunication ■ Démarrage des activités de la Chaire institutionnelle de recherche en puissance électrique – titulaire R. Wamkeue
FUQAT	<ul style="list-style-type: none"> ■ Signature d'une entente de financement de la recherche à l'IRF et l'IRME avec Glencore pour des travaux de renaturalisation de sites miniers à Rouyn-Noranda
STATION DE RECHERCHE AGROALIMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réalisation d'une enquête sur les facteurs de succès et de rentabilité en production bovine en conditions nordiques en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario et le MAPAQ ■ Évaluation du potentiel de développement de services aux entreprises de l'expertise et des infrastructures de la station ■ Tenue d'un symposium ciblant les entreprises agricoles du Québec et du nord de l'Ontario à Rouyn-Noranda en 2018.

Par la génération de nouvelles connaissances et de nouveaux regards sur le monde, tous les professeurs de l'UQAT contribuent au développement de la société, à la génération de richesses collectives, ainsi qu'au mieux-être des populations. L'UQAT accorde donc une grande importance au potentiel de chaque professeur à la base du développement de nouveaux thèmes de recherche inédite qui s'exprimeront d'abord sous forme d'intention de recherche¹⁴ avant d'atteindre le niveau d'émergence¹⁵ qui précède l'excellence et la notoriété.

Afin de favoriser la mise en œuvre des intentions de recherche, les services de soutien à la recherche et à la création de l'UQAT offrent des outils, des ateliers et des conseils. En 2017-2018, les conseillers de l'UQAT poursuivront le développement de leur coffre d'outils avec de nouvelles activités d'animation, ainsi que de nouveaux outils de gestion. Citons pour 2017-2018 :

- L'organisation « des journées de la recherche et de la création à l'UQAT »
- Le regroupement de chercheurs de différentes disciplines et départements afin de préparer des programmes de recherche à contenu multidisciplinaire, tel que le développement durable du Nord québécois
- Le développement d'un outil de suivi personnalisé des chercheurs
- La réalisation d'une étude comparant l'évolution des demandes de financement de chercheurs de l'UQAT avec celle d'autres universités.

¹⁴ La recherche ou la création est alors au stade de l'idée avec un ou quelques projets potentiels ou en réalisation. Cette intention de recherche ou de création est soutenue par un professeur (parfois plusieurs professeurs), qui peut être accompagné par quelques étudiants. Il n'y a pas nécessairement de cours ou de programmes de cycles supérieurs orientés sur les problématiques spécifiques ciblées par cette recherche ou cette création.

¹⁵ Thème de recherche ou de création en émergence : La recherche ou la création a passé le stade de l'idée, car elle permet de cerner une thématique plus générale ou elle se développe à travers un nombre plus important de projets. Celle-ci s'inscrit dans les cheminements de recherche ou de création d'un chercheur ou de plusieurs chercheurs avec quelques étudiants. La production scientifique et les réalisations (création) se structurent et débutent. Même s'il n'y a pas de cours ou de programmes de cycles supérieurs qui sont orientés sur les problématiques ciblées par cette recherche ou cette création, un environnement de recherche et de création est en voie de se structurer (partenariats, infrastructures, regroupements, leviers financiers).

Le développement de nouveaux domaines ou thèmes de recherche ne pouvant aisément bénéficier des programmes de financement au même titre que la recherche de statut prépondérant ou en développement, l'UQAT met en place des outils de financement de la recherche et de la création et de partenariat qui servent de leviers de démarrage. Grâce à une coordination des stratégies de l'UQAT et de sa Fondation, les chercheurs peuvent bénéficier de contacts dans les milieux pour identifier des partenaires dont les mises de fonds serviront de commandites ou de contrepartie lors du dépôt de projets de recherche à des concours d'organismes subventionnaires. Annuellement, la Fondation de l'UQAT investit environ 1,6 M\$ dans le développement de la recherche et de la création à l'UQAT. En 2017-2018, la FUQAT entend maintenir son engagement de financement dans le fonds institutionnel et de création d'un fonds spécifique de 100 k\$.

Parmi les initiatives 2017-2018 visant le développement de nouveaux thèmes de recherche, mentionnons :

UER EN CRÉATION ET NOUVEAUX MÉDIAS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Préparation d'une demande de financement pour la création d'un laboratoire interdisciplinaire en création numérique et jeux vidéo ■ Mise à jour technologique du Laboratoire de capture de mouvement (MOCAP) ■ Partenariat avec l'École d'études autochtones afin de développer un volet recherche autochtone au Laboratoire en création numérique et jeux vidéo de l'UER ■ Mise en place du projet sur la représentation de la figure de l'amérindien dans l'imaginaire collectif québécois
UER EN DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement d'une structure de recherche en psychoéducation ■ Développement d'un laboratoire de recherche en art-thérapie
UER EN DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL UER EN SCIENCES DE LA SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réalisation de l'étude de faisabilité de la clinique interdisciplinaire d'enseignement et de recherche en sciences de la santé et services psychosociaux
STATION DE RECHERCHE AGROALIMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement de projets de recherche sur la conservation de la santé des sols en lien avec les grandes cultures
INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES FORÊTS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Initiation de la recherche sur la compensation de la perte des milieux humides en collaboration avec les industries des mines et de la tourbe.

3.4 LE RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AVEC LES PREMIERS PEUPLES

Dès les années 1970, les membres des communautés des Premiers Peuples se joignent aux acteurs des milieux et des territoires pour réclamer le droit à l'enseignement supérieur en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec. Ce partenariat privilégié avec les Premiers Peuples est maintenant un incontournable du développement de l'UQAT, ponctué par la volonté partagée de « faire ensemble » et de doter ultimement les Premiers Peuples de moyens pour s'approprier pleinement le leadership de la formation universitaire des membres de leurs communautés. Pour l'UQAT, il s'agit d'une de ses responsabilités dans le développement de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec qui est assumée en acceptant de composer avec des défis constants d'ordre financier et d'ordre culturel. Pour atteindre son but, l'UQAT doit renforcer son partenariat avec les Premiers Peuples en formation et en recherche tout en répondant à leurs besoins dans le respect des cultures et des spécificités de ces communautés et en tenant compte de ses propres capacités. Pour l'UQAT, cela implique de relever un important défi spécifique.

LES DÉFIS

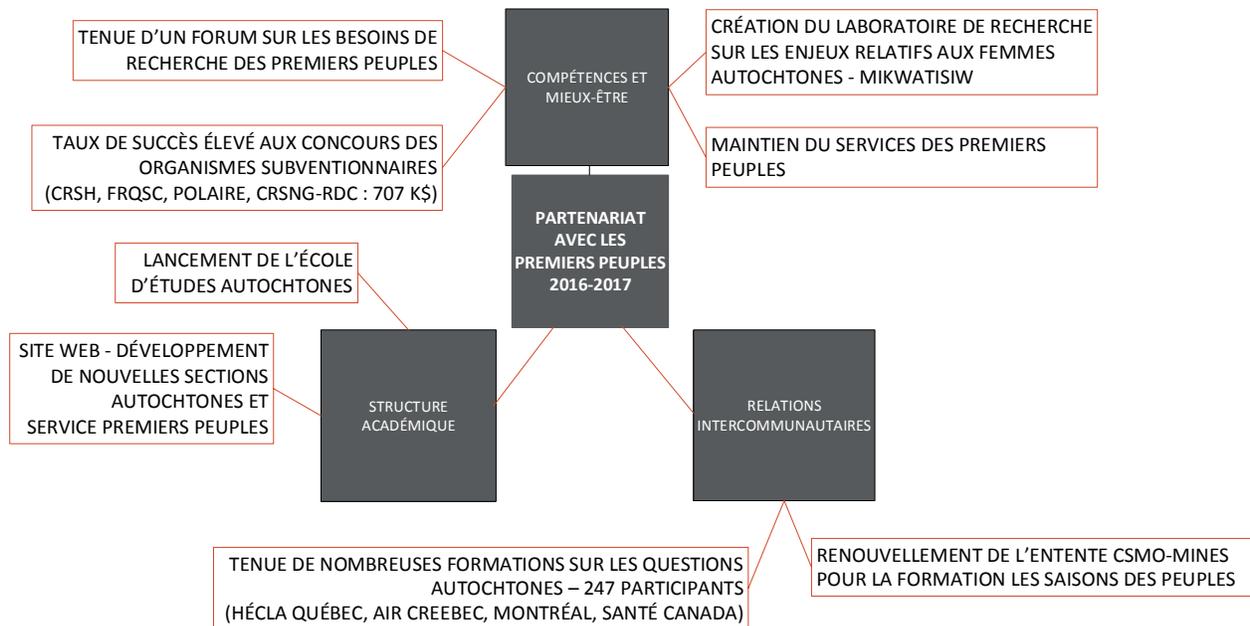
Le défi de maintenir des conditions d'encadrement qui favorisent la réussite des étudiants des Premiers Peuples

Depuis sa création, l'UQAT propose des programmes respectueux des perspectives autochtones, forme une main-d'œuvre et des professionnels issus des Premiers Peuples et participe, de ce fait, à l'amélioration des conditions de vie des individus, ainsi qu'à l'épanouissement des familles et des communautés. Un constat reconnu par les leaders des Premiers Peuples de la région et de l'ensemble du Québec. Cependant, les groupes d'étudiants sont de petite taille et difficile à rentabiliser selon la formule de financement actuelle, tout comme le service de soutien à ces étudiants.

Dans ce contexte, pour contribuer à former les meneurs de demain au sein des communautés autochtones qui pourront participer activement au développement et au rayonnement du Québec, un financement adéquat de la part des deux paliers de gouvernement s'avère essentiel. Investir dans leur formation, c'est investir dans un Québec pluriel, économiquement fort et équitable, chef de file quant à la place faite aux Autochtones dans leur développement.

LE PARTENARIAT AVEC LES PREMIERS PEUPLES EN 2016-2017 – FAITS SAILLANTS

Les principales actions de cette période sont représentées à la figure suivante :



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT 2017-2018

En 35 ans, l'UQAT a su développer un partenariat fondé sur la volonté mutuelle de « faire ensemble » et de travailler au développement des moyens nécessaires pour que les peuples autochtones s'approprient pleinement le leadership de la formation et de la recherche universitaires des membres de leurs communautés. Il s'agit d'une approche de « codéveloppement ¹⁶» qui se veut un symbole de cohabitation harmonieuse et de respect entre les peuples.

Alors que le dernier plan d'action concernant spécifiquement les questions autochtones date de 2007 et que depuis la publication du *Plan de développement 2015-2020* le contexte a passablement changé, la direction de l'UQAT considère que 2017-2018 est opportun pour mettre en œuvre un nouveau chantier (voir encadré) qui permettra d'actualiser la stratégie de l'établissement et de produire un plan d'action à même de positionner avantageusement l'UQAT sur les questions autochtones.

¹⁶ Le codéveloppement est présenté ici comme une approche de développement par des personnes qui estiment pouvoir apprendre les unes des autres.

Chantier « Peuples autochtones » - perspectives

Ce chantier s'inscrit en continuité du *Plan de développement 2015-2020* et du *Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020*, ainsi qu'en appui de la stratégie¹⁷ prévue à l'enjeu « **Le renforcement du partenariat avec les Premiers Peuples** ».

Il permettra à l'UQAT d'interpeller la communauté universitaire, ainsi que des représentants des communautés autochtones et des partenaires de l'UQAT afin de convenir d'une vision 2022 pour l'établissement sur les questions autochtones. Ce chantier identifiera les actions à privilégier pour atteindre cette vision en tenant compte des acquis de l'UQAT ainsi que des opportunités et des contraintes de développement au Québec et au Canada.



Pour assumer sa stratégie sociale associée à son partenariat, l'UQAT doit composer avec des contraintes d'ordre financier et culturel, ce qui ne l'empêche pas de poursuivre ses actions de développement des compétences et du mieux-être, ainsi que de relations intercommunautaires.

Malgré qu'une partie importante du patrimoine de programmes liés aux questions autochtones soit maintenant sous la responsabilité de l'École d'études autochtones, d'autres départements ou services continueront de développer des solutions aux besoins de compétences des communautés autochtones :

- L'UER en sciences de l'éducation poursuit le déploiement de son offre de formation des Inuits par l'évaluation de la faisabilité d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire pour leurs communautés et le développement d'un deuxième certificat en enseignement primaire pour la communauté de Rapid Lake – Winneway;
- Le service de la formation continue poursuit le développement et le déploiement de son portfolio de cours portant sur les questions autochtones qui est depuis plusieurs années largement diffusé au Québec et qui fait l'objet d'une entente avec le CSMO-MINES pour un large déploiement dans les entreprises minières (Stornoway, AMQ, Intégra Gold).

De plus, l'UQAT maintient le service Premiers Peuples en collaboration avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue¹⁸. Cette même collaboration permet de supporter le déploiement de l'offre de formation dans les communautés avec un accompagnant, à distance, d'aide à la réussite. L'expérience a démontré que la persévérance et la réussite universitaire de certains étudiants sont supérieures lorsque ces derniers peuvent bénéficier du soutien des membres de leur communauté¹⁹. Par ailleurs, l'UQAT entend réaliser un sondage sur les besoins des diplômés autochtones afin de bonifier « l'expérience étudiante autochtone » post-graduation.

¹⁷ La stratégie de développement des compétences et du mieux-être des Premiers Peuples ainsi que l'amélioration des relations intercommunautaires.

¹⁸ L'UQAT et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue partagent maintenant leurs ressources dans ce domaine.

¹⁹ L'offre de formation se déploie d'ailleurs dans les communautés avec le soutien du service Premiers Peuples.

Toujours impliquée au niveau des relations intercommunautaires, l'UQAT maintiendra la tenue des midi-conférences autochtones. Ceux-ci ont un impact sur les relations interculturelles, car elles permettent d'entrer en contact avec le monde autochtone, d'interagir, de mieux connaître les différences culturelles des nations et de faire tomber des barrières.

Dans son *Plan de développement 2015-2020*, l'UQAT annonçait sa volonté de créer une structure académique conforme à sa réglementation et dont le mandat serait de renforcer le développement de la formation et de la recherche pour, par et avec des partenaires des Premiers Peuples. C'est dans cette optique que le 14 juin 2016, le conseil d'administration de l'UQAT entérinait la création de l'École d'études autochtones. Avec cette dernière, l'UQAT s'est donné la flexibilité nécessaire pour développer encore davantage l'enseignement à tous les cycles et la recherche pour, par et avec ses partenaires autochtones.

Pour l'École d'études autochtones, l'année 2017-2018 sera marquée par :

- La poursuite des actions (c'est-à-dire de visibilité, de promotion et recrutement) visant à maintenir la croissance des effectifs étudiants (45 étudiants-crédits en 2015-2016 contre 621 en 2016-2017);
- Le leadership dans la réalisation du chantier « Peuples autochtones » de l'UQAT et la mise en œuvre du plan d'action qui en découlera;
- La poursuite du déploiement et de la progression du patrimoine de programmes de l'École par des collaborations avec d'autres départements de l'UQAT (ex. : sciences de la gestion) et avec d'autres universités (ex. : programmes de 2^e cycle en administration publique en collaboration avec l'École nationale d'administration publique et l'Université du Québec à Chicoutimi);
- Le développement de l'environnement de la recherche, notamment par l'élaboration d'une formule de remplacement de la Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone dont le mandat est terminé, la poursuite des démarches entreprises auprès de la Fondation de l'UQAT en vue de la création d'un fonds dédié à la recherche pour, par et avec les Premiers Peuples ainsi qu'une participation active aux principaux regroupements de recherche en études autochtones au Québec et de regroupements de recherche à l'UQAT ;
- La maximisation de la visibilité des chercheurs et de l'École en étant présents sur le Web, en donnant des entrevues dans les médias et en présentant leurs résultats de recherche dans des événements d'envergure. À ce niveau, les chercheurs entendent tenir un colloque sur les études autochtones ou sur l'éthique de la recherche.

La participation de la communauté universitaire au chantier « Peuples autochtones » permettra d'ajouter de nouvelles perspectives de développement à cet enjeu prioritaire pour l'UQAT.

3.5 LES INTERRELATIONS DURABLES ET MUTUELLEMENT PROFITABLES AVEC DES PARTENAIRES²⁰, DES COLLABORATEURS²¹ ET DES ACTEURS DES MILIEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET CULTURELS, AINSI QUE DES TERRITOIRES

Dès son implantation, l'UQAT a affirmé sa volonté d'être au service des communautés sur ses territoires d'ancrage en misant sur leur participation active dans la sélection de ses orientations de développement. Cette approche de « faire ensemble » a permis de créer des liens durables avec les acteurs des milieux et de faire émerger de nombreux partenariats mutuellement profitables en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans les Hautes-Laurentides, puis au Québec et à l'échelle internationale. Il s'agit de leviers privilégiés pour l'essor du patrimoine universitaire et des capacités de recherche de l'UQAT lui permettant de faire valoir ses spécificités et actualiser ses orientations de développement. Ces interrelations mutuellement profitables sont au cœur de l'identité de l'UQAT et de l'expression du sentiment d'appartenance des territoires pour « leur université ». À cet égard, l'UQAT entend poursuivre l'établissement de relations interactives avec les partenaires et les acteurs des milieux sur des bases d'efficience, de valorisation et de partage, ce qui implique de relever des défis spécifiques.

LES DÉFIS

Le défi de maintenir les partenariats territoriaux dans le développement de l'UQAT

Avec la préoccupation continuelle de saine gestion des fonds publics, l'UQAT doit faire des choix pour maintenir la meilleure offre de formation possible et trouver des façons de rationaliser son déploiement géographique tout en investissant dans des moyens lui permettant de continuer à remplir pleinement sa mission. Demeurer une solution aux besoins de main-d'œuvre des milieux est un défi qui est relevé en misant sur un modèle UQAT qui permet le développement de partenariats mutuellement profitables avec les acteurs des territoires.

Le défi de maximiser la contribution de l'UQAT au développement du nord

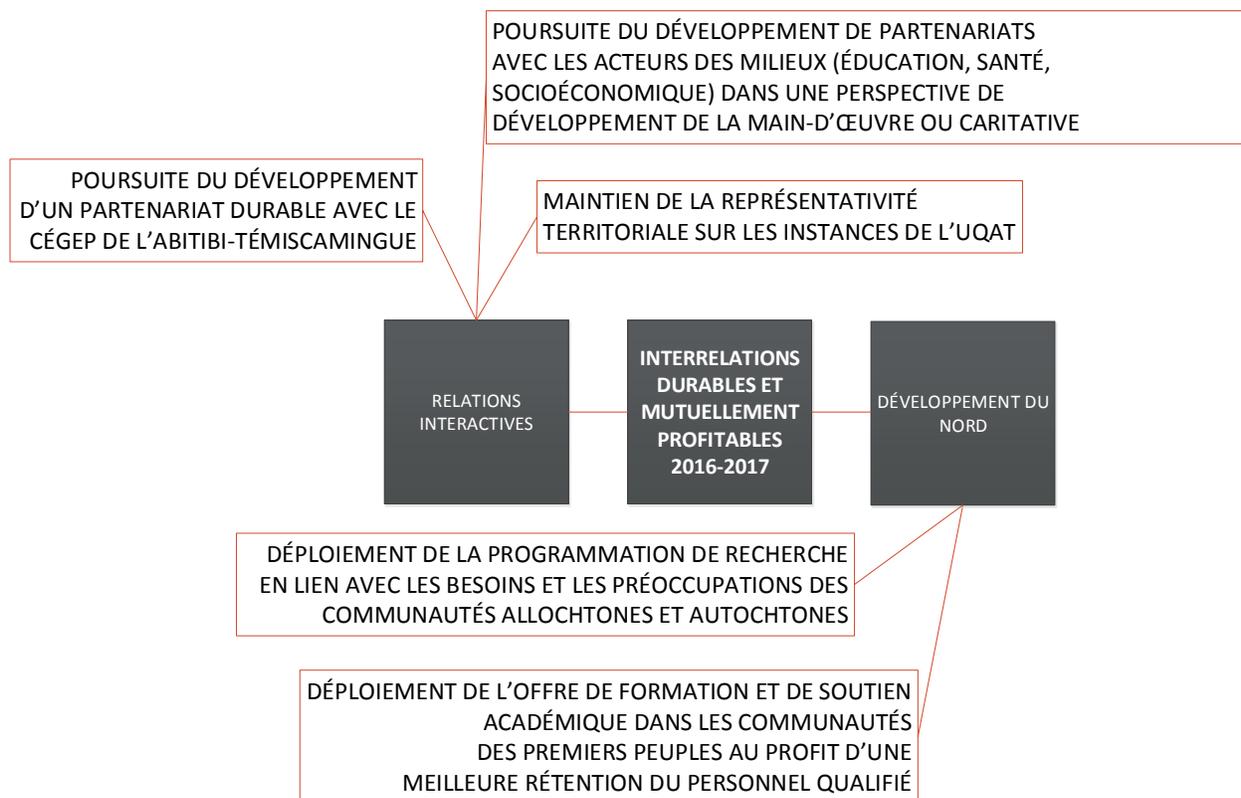
Depuis sa fondation, l'UQAT contribue au développement des communautés allochtones et des peuples autochtones au nord du 49^e parallèle par une offre de formation distinctive qui tient compte des spécificités socioculturelles des milieux et par sa capacité de recherche en milieu nordique. Le défi de l'Université consiste maintenant à déployer, de façon encore plus structurée et coordonnée, son modèle de développement au nord du 49^e parallèle. Le manque de reconnaissance par le gouvernement du Québec de la place importante et historique qu'occupe l'UQAT dans le développement nordique freine certains partenariats potentiellement profitables pour les communautés du nord. En misant sur des interrelations mutuellement profitables, l'UQAT pourra s'assurer de mettre à contribution l'ensemble de ses expertises pertinentes.

²⁰ Un partenaire est une personne, un groupe, une collectivité, un organisme ou une entité avec laquelle on s'associe ou on s'allie pour réaliser une action commune dans une affaire, une entreprise, une négociation ou un projet. Le partenariat établit une relation officielle entre des partenaires.

²¹ Un collaborateur est une personne ou un groupe qui travaille avec une ou plusieurs personnes à une œuvre commune. La collaboration intervient en tant qu'action solidaire entre les personnes ou les groupes œuvrant pour atteindre des objectifs communs.

LES INTERRELATIONS DURABLES ET MUTUELLEMENT PROFITABLES EN 2016-2017 – FAITS SAILLANTS

Les principales actions de cette période sont représentées à la figure suivante :



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT 2017-2018

L'approche de « faire ensemble » du modèle de développement de l'UQAT est bien établie sur les territoires d'ancrage et fait partie intégrante de la culture de l'organisation. Elle mène à des relations interactives mutuellement profitables avec les milieux.

C'est ainsi que des acteurs des milieux assurent leur participation à la gouvernance de l'UQAT avec le souci constant de maintenir une juste représentativité et d'assurer une saine communication avec les partenaires, les milieux et les territoires. À cet égard, le service des communications et du recrutement devrait produire en 2017-2018 un premier rapport annuel externe à l'intention des partenaires, des collaborateurs et des acteurs concernés par le développement de l'UQAT.

La communauté universitaire est aussi impliquée dans le développement des milieux et des territoires. Il s'agit d'une composante de la tâche des professeurs et une part importante du travail des gestionnaires de campus et de centres qui participent activement avec les acteurs des milieux au développement social, culturel et économique sur les territoires.

Ces contributions dans les communautés et les collectivités se manifestent par leurs implications en continu dans différentes instances (comités d'actions, conseils d'administration, tables de concertation, campagnes de financement), par l'organisation d'activités de maillage avec les acteurs des milieux et par le développement du réseau de l'UQAT.

L'approche « faire ensemble » amène des perspectives de développement au niveau des partenariats, du déploiement de l'offre de formation, de la programmation de recherche et des services aux communautés sur tous les territoires, dont voici quelques exemples pour 2017-2018 :

CAMPUS DE ROUYN-NORANDA	<ul style="list-style-type: none"> ■ Intensification du maillage UQAT - Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour le partage de personnel, d'infrastructures et de systèmes ainsi que plusieurs communications conjointes (ex. : autobus CAT - UQAT) ■ Participation au projet d'implantation d'un centre multisport en collaboration avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, la Commission scolaire de Rouyn-Noranda et la Ville de Rouyn-Noranda
CAMPUS DE VAL-D'OR	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuite du projet d'implantation de nouvelles résidences étudiantes en collaboration avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
CAMPUS D'AMOS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maillage potentiel avec le nouveau centre de détention d'Amos (L'accueil d'Amos) au niveau des besoins de formation et de recherche ■ Maillage avec la communauté de Pikogan
CENTRE DE MONT-LAURIER	<ul style="list-style-type: none"> ■ Partenariat avec le Cégep de Saint-Jérôme à Mont-Laurier ■ Développement de partenariats afin de disposer de milieux de stages en sciences de la santé, en travail social et en sciences de l'éducation
CENTRE DU TÉMISCAMINGUE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement du réseau de partenaires en Ontario avec comme cibles prioritaires : <i>Beef Farms of Ontario</i>, centre de santé communautaire de <i>Temiscaming</i>, hôpitaux de <i>New Liskeard</i> et <i>Kirkland Lake</i> ■ Développement du réseau de partenaires au Témiscamingue avec comme cibles prioritaires : hôpital et CLSC de Ville-Marie, profit d'or et la ferme céréalière Groux
SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maintien des partenariats avec MISA, ÉTS, CISSSAT ■ Développement d'une offre de formation continue intégrée et complémentaire avec d'autres ordres d'enseignement ■ Partenariat avec des chambres de commerce afin d'établir les besoins territoriaux de formation continue
SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU RECRUTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement d'une stratégie de recrutement-valorisation conjointe avec les commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue
FUQAT	<ul style="list-style-type: none"> ■ Renouvellement des ententes de partenariats avec Desjardins et Promutuel assurance.

Par ailleurs, deux importants anniversaires marqueront l'année 2017-2018 : **les 50 ans du réseau de l'Université du Québec** ainsi que **les 35 ans de l'UQAT**. La célébration de ces anniversaires sera une belle occasion de rassembler la communauté universitaire, de remercier les nombreux partenaires de l'UQAT, ainsi que de souligner l'impact majeur du réseau et des universités qui la composent sur la société québécoise dans son ensemble et particulièrement, sur les régions où elles sont implantées.

Le *Plan de développement 2015-2020* prévoit une intensification de la contribution de l'UQAT dans le développement des communautés et des territoires nordiques. À cet égard, les travaux visant le développement et le déploiement de l'offre de services aux territoires du Nord se poursuivront en 2017-2018, mentionnons :

UQAT - UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuite du développement de partenariats avec les milieux scolaires du Nord-du-Québec pour la formation en enseignement aux Premiers Peuples, notamment dans les communautés Inuit
INSTITUT DE RECHERCHE EN MINES ET ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuite des projets de recherche en restauration de sites miniers du Nord-du-Québec par des étudiants aux cycles supérieurs (2 étudiants de maîtrise et 1 étudiant au doctorat actifs en 2017-2018 et le démarrage de deux nouveaux étudiants au doctorat en 2018)
INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES FORÊTS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement du Laboratoire international sur les forêts froides ■ Mise en place et démarrage de la Chaire industrielle CRSNG sur la biodiversité nordique dans un contexte minier avec plusieurs projets de recherche d'étudiants aux cycles supérieurs (2 étudiants de maîtrise et 2 étudiants au doctorat actifs en 2017-2018) ainsi que l'implantation d'un laboratoire sur la biodiversité nordique sur le territoire du Nord
ÉCOLE D'ÉTUDES AUTOCHTONES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuite du déploiement de l'offre de formation de l'École d'études autochtones dans les communautés Innues, Naskapie et Cries ■ Développement de nouveaux projets de recherche et poursuite des projets actuels en partenariat avec les communautés autochtones du Nord-du-Québec et du Canada (7 étudiants de maîtrise, 4 étudiants au doctorat et 1 postdoctorant actifs en 2017-2018) ■ Préparation d'une demande de financement pour la mise en place d'un « Observatoire du Moyen-Nord »
SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement d'une stratégie spécifique en regard de besoins de formation continue dans les communautés et entreprises du Nord.
FUQAT	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement de partenariats avec des acteurs privés et publics des milieux dans le Nord-du-Québec pour le financement d'activités de recherche ou d'infrastructures (des chaires de recherche, des laboratoires) en lien avec les besoins des territoires.

3.6 UN MILIEU DE TRAVAIL STIMULANT ET UNE GESTION EFFICIENTE

L'UQAT est issue de la volonté de gens passionnés et déterminés qui ont su créer une organisation à dimension humaine où le personnel est placé au cœur de la réussite. Les trente-cinq dernières années d'audace et de créativité ont contribué à la création d'un modèle de développement qui allie expertises et moyens techniques afin de jouer un rôle de premier plan sur des enjeux de société pertinents auprès des régions qu'elle dessert au Québec et à l'échelle internationale. Pour aller au-delà de ce qui a déjà été accompli, l'établissement devra continuer à relever les défis et à saisir les opportunités qui sont inhérentes à un environnement à la fois complexe et changeant tout en comptant sur ses nombreux partenariats et alliances, mais surtout sur la mobilisation de son personnel. À cet égard, l'UQAT entend miser sur un milieu de travail stimulant et une gestion efficiente lui permettant d'attirer et de garder les talents, de poursuivre l'implantation des meilleures pratiques, de maintenir l'expertise et le savoir-faire et d'assurer un juste équilibre entre le développement et les ressources disponibles. Cela implique de relever certains défis spécifiques.

LES DÉFIS

Le défi de maintenir son pouvoir d'attraction des expertises

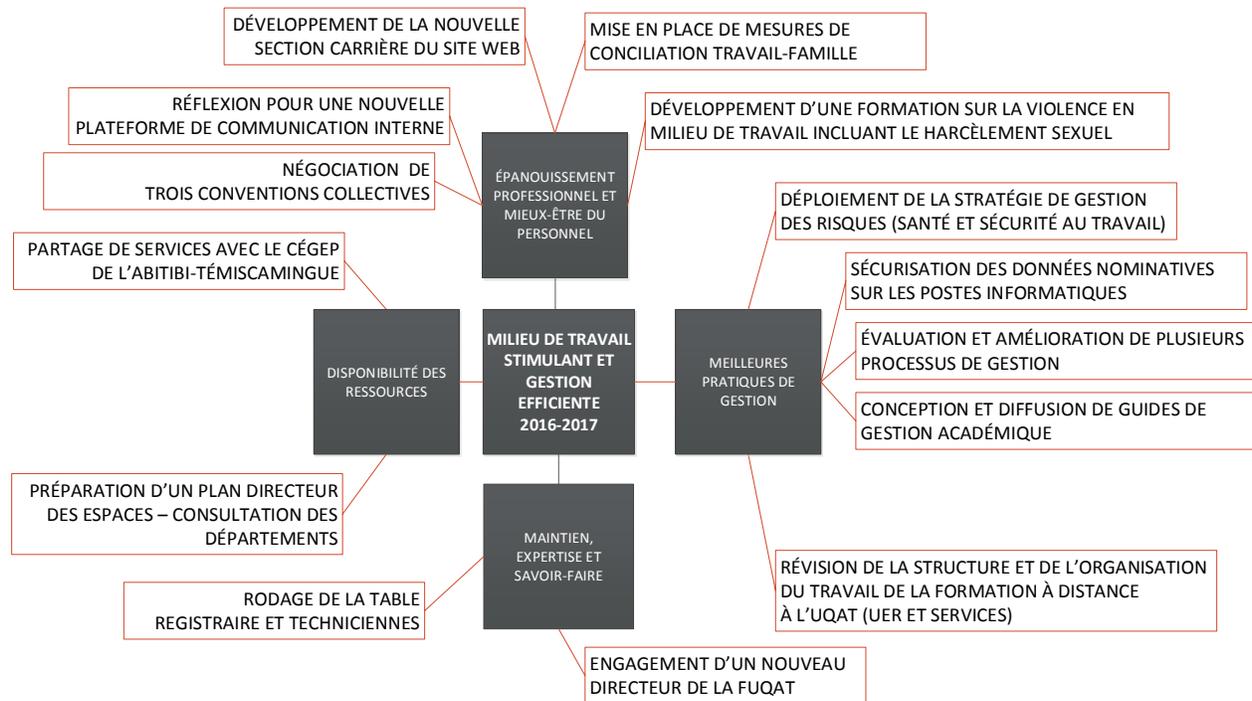
L'Université a toujours placé le personnel au cœur de sa réussite. Alors qu'une saine gestion des fonds publics reste une préoccupation constante, le défi consiste à maintenir le niveau d'attractivité de l'établissement afin de retenir et de recruter le talent, notamment au niveau du personnel clé.

Le défi de maintenir les services et le développement dans une perspective de saine gestion des fonds publics

Face à la multiplicité des besoins et des opportunités, l'établissement doit faire des choix. Pour l'établissement, le défi consiste à gérer judicieusement ses ressources pour demeurer un acteur et un facteur de développement à la fois pertinent et significatif sur ses territoires d'ancrage, ailleurs au Québec, au Canada et à l'échelle internationale.

LE MILIEU DE TRAVAIL EN 2016-2017 – FAITS SAILLANTS

Les principales actions de cette période sont représentées à la figure suivante :



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT 2017-2018

L'épanouissement professionnel est un facteur essentiel de l'attractivité et de la rétention du personnel. Aussi l'UQAT entend-elle maintenir les programmes de perfectionnement en place. C'est dans cette optique que le service de la formation continue poursuivra ses collaborations avec les comités de perfectionnement de l'UQAT et le service des ressources humaines pour proposer un plan de perfectionnement pour le personnel.

Au niveau de la qualité de vie au travail, l'UQAT maintient une programmation socioculturelle et sportive qui favorise le mieux-être au travail. Dans certains services, la flexibilité des horaires de travail permet au personnel de participer activement à cette programmation.

Plusieurs autres actions ayant un impact sur la qualité de vie au travail sont planifiées par des services ou des départements de l'UQAT en 2017-2018, soit ;

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU RECRUTEMENT EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement d'un plan de communication interne
SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU RECRUTEMENT EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lancement de la nouvelle plateforme de communication interne de l'UQAT ■ Adaptation du journal interne de l'UQAT, le « L'U » à la nouvelle plateforme de communication interne
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Promotion de la santé, de la sécurité et du mieux-être
BUREAU DU REGISTRAIRE ET SERVICES AUX ÉTUDIANTS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Consolidation de l'approche de travail d'équipe dans le traitement des dossiers au bureau du registraire
CENTRE DU TÉMISCAMINGUE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Enrichissement du milieu de vie (ex : capacité d'hébergement) afin de favoriser la rétention de personnel hautement qualifié et de bonifier la capacité d'accueil de stagiaires au Témiscamingue ■ Mise en place des rencontres d'équipe afin d'améliorer le sentiment d'appartenance
RESSOURCES MATÉRIELLES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Intégration des opinions du personnel dans les nouveaux processus de sécurité, cadenassage et gestion des matières dangereuses
UER EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise à jour du guide d'accueil des nouveaux professeurs et chargés de cours ■ Mise en place du parrainage des nouveaux chargés de cours
UER EN SCIENCES DE LA SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Poursuite des démarches pour un regroupement du personnel et des professeurs, notamment dans le cadre de la préparation d'un plan directeur des espaces ■ Développement d'un programme d'activités départementales favorisant l'appartenance à l'UER.

Au niveau des conditions de travail, le principal dossier de l'année 2017-2018 sera l'implantation (c'est-à-dire information, formation, mise en place des comités et accompagnement) des nouvelles conventions collectives signées l'an dernier, ainsi que la négociation de la convention collective des chargés de cours qui inclut l'intégration des tuteurs de la formation à distance.

La communauté universitaire demeure engagée dans l'implantation des meilleures pratiques de gestion. Au niveau des processus de gestion et des opérations, plusieurs actions sont planifiées pour 2017-2018 afin de poursuivre l'actualisation des pratiques et générer des gains (c'est-à-dire productivité, qualité, conformité) pour l'établissement, soit :

<p>DÉCANAT À LA RECHERCHE ET À LA CRÉATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement d'un modèle d'analyse bibliométrique de la production scientifique ■ Développement d'un protocole d'attribution des fonds internes de financement de la recherche (FIR, FUQAT, FCI, CRC) ■ Développement d'un outil de suivi personnalisé pour les chercheurs ■ Développement systématique de procédures ■ Réalisation d'une étude comparative de positionnement du financement des chercheurs de l'UQAT
<p>DÉCANAT À LA GESTION ACADÉMIQUE ET AUX ÉTUDES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Production d'un procédurier sur le système de financement ministériel (guide USU) ■ Production d'un guide d'évaluation des professeurs ■ Production d'un guide d'accueil des directions de départements, de modules et de programmes ■ Mise en place d'une base de données professorales facilitant la gestion académique ■ Modification des codes CLADER pour des codes CAFF
<p>SERVICE DE GOUVERNANCE, CONSEILS JURIDIQUES ET ARCHIVES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mesure de l'appréciation du fonctionnement de la gouvernance par les membres du CA ■ Poursuite de l'évaluation d'outils pour un CA sans papier ■ Mise en application de la nouvelle classification des archives ■ Sélection et mise en place d'un mode de conservation des documents numériques à archiver
<p>SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Structuration et mise en place de nouveaux processus de travail en médiatisation de formation, feuille de temps informatisée, gestion contractuelle de tuteurs ■ Amélioration des processus d'accueil et intégration, de gestion des invalidités et de dotation
<p>SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU RECRUTEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement, en collaboration avec le directeur ou la directrice concerné(e), de la section campus et centres du site Web de l'UQAT
<p>SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DES APPROVISIONNEMENTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Intégration du logiciel scanneur pour le dépôt de chèques, de la réservation de locaux par les usagers ■ Révision du processus de pénalités pour le retard de paiements par les étudiants ■ Amélioration des travaux de fin d'année en collaboration avec les auditeurs ■ Développement d'un outil de gestion des indicateurs majeurs ■ Réduction du volume des achats sans commande ■ Implantation du formulaire électronique du paiement des fournisseurs
<p>BUREAU DU REGISTRAIRE ET SERVICES AUX ÉTUDIANTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Optimisation, documentation et poursuite de la formation sur GESTA II ■ Validation des pratiques de gestion des dossiers de formation à distance en sciences de la santé et en sciences de la gestion

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Actualisation du cadre d'évaluation des revenus et dépenses ■ Poursuite de l'amélioration de l'interface Web et du portail de gestion : facturation en ligne, traduction en anglais, intégration de la formation à distance, partage de documents aux participants ■ Poursuite de l'amélioration continue du processus de livraison des formations
INSTITUT DE RECHERCHE SUR LES FORÊTS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Formalisation du programme de santé et sécurité au travail, des travaux de terrain (secourisme, conduite de véhicules, travail en forêt et enregistrement obligatoire)
INSTITUT DE RECHERCHE EN MINES ET EN ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conception d'un plan d'action spécifique en lien avec le <i>Plan de développement 2015-2020</i> et le <i>Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020</i>
UER EN SCIENCES DE LA SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Consolidation de la mise en œuvre des processus de répartition des tâches ■ Consolidation des améliorations implantées dans l'organisation du travail ■ Réévaluation de postes dont celui de responsable de stages à Mont-Laurier ■ Préparation d'un portrait mettant en évidence les spécificités de la formation à distance à l'UER et convenir d'un protocole d'interface avec le service de pédagogie et des technologies
UER EN SCIENCES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en œuvre du plan d'action de l'organisation du travail préparé en collaboration avec le service des ressources humaines
UER EN SCIENCES DE LA GESTION	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en œuvre des actions de l'enjeu « un environnement de travail collaboratif et inclusif » du plan d'action départemental
UER EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> ■ Préparation du plan de recherche-action de l'UER ■ Expérimentation du nouveau gabarit du volet recherche et création du plan annuel de travail des professeurs ■ Implantation de la formule de suivi du plan d'action de l'UER ■ Préparation de la description des mandats, rôles et responsabilités des équipes pédagogiques, de programmes et de stages ■ Poursuite de l'implantation de l'approche programme par une concertation professeurs-chargés de cours.

Le personnel est au cœur de la réussite du modèle de l'UQAT. Alors qu'une partie du personnel clé envisage de prendre sa retraite à court ou moyen terme, la direction de l'établissement se soucie du maintien de l'expertise et de la préservation du savoir-faire.

Afin de faire face aux éventuels besoins de relève, le vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création entend poursuivre en 2017-2018, le déploiement du volet « attraction et rétention » du programme de gestion des risques de l'UQAT et appliquer l'approche « marque employeur²² » pour la gestion de l'image de l'UQAT dans la rétention du personnel et le recrutement des employés potentiels.

²² La marque employeur est la réunion de quatre dimensions : l'attractivité, la réputation, l'engagement des salariés, et la différenciation, que l'organisation va partager avec son écosystème pour promouvoir la marque en tant qu'employeur.

En matière de relève, des besoins à combler sont pressentis pour 2017-2018 à la direction du centre du Témiscamingue et dans le maintien d'expertises professorales en « physiologie végétale et génétique », « sciences du sol et nutrition forestière » et « systèmes fourragers ».

Au niveau de la gestion des compétences, plusieurs services ont mis en place des pratiques qui favorisent le réseautage avec des pairs dans d'autres universités, le traitement de dossiers en équipe (ex : développement par l'UER en sciences de la santé d'un processus de répartition des appels de la clientèle étudiante pour favoriser le partage de savoir-faire), l'implantation de pratiques uniformisées dans les départements (ex : préservation du savoir-faire en gestion académique de l'UER en sciences de l'éducation par la préparation de procéduriers, de rapports d'activités et de stratégies de transfert de connaissances) et des processus d'évaluation périodique du personnel. Ces mesures favorisent le partage d'expertise et diminuent le risque de pertes de savoir-faire qui est associé aux postes uniques.

En matière de disponibilité de ressources, les choix stratégiques visant à optimiser l'utilisation des ressources disponibles dans un contexte de saine gestion des fonds publics se poursuivent. Ainsi, l'UQAT intensifie ses partenariats, notamment avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue tant au niveau des ressources humaines, matérielles, technologiques que financières.

Bien que les ressources financières restent limitées, la direction de l'UQAT fait preuve d'audace en poursuivant la mise en œuvre de ses chantiers prioritaires entrepris, la conception d'un portefeuille de projets de développement et la réalisation d'initiatives d'amélioration tant au niveau des infrastructures (ex : réfection des façades, remplacement du refroidisseur et aménagement extérieur du Pavillon Jules-Arsenault de Rouyn-Noranda, construction du 3^e étage au campus de Val-d'Or), de la gestion des espaces (ex : préparation d'un plan directeur des espaces), de la recherche (ex : obtention du statut et du financement pour les instituts IRF et IRME), de la formation (ex : intégration des technologies dans les formations en présentiel et à distance, création de la clinique interdisciplinaire d'enseignement et de recherche en soins de santé et services psychosociaux), et des services (ex : intégration des étudiants étrangers, amélioration de l'expérience étudiante, accroissement du taux d'utilisation en mode auberge, des chambres des résidences).

4. CONCLUSION

En répondant aux exigences de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (Loi 95)*, cet exercice de reddition de comptes traduit le plus fidèlement possible les avancées de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue au cours de l'année 2016-2017 et les perspectives de développement envisagées pour 2017-2018.

Alors que se termine la deuxième année de son *Plan de développement 2015-2020*, l'UQAT demeure un établissement universitaire dans lequel la structure administrative est minimale et où chaque membre du personnel fait une différence, qu'il soit professeur, chargé de cours, professionnel, technicien, employé de soutien ou autres. Les efforts concertés de l'ensemble de la communauté universitaire pour contribuer à une saine gestion financière sont remarquables. Ils démontrent un fort sentiment d'appartenance et une croyance de l'importance de l'Université dans ses territoires d'ancrage.

L'UQAT s'est développée selon un modèle unique en étant *humaine, créative et audacieuse*. L'UQAT est un établissement universitaire reconnu qui se démarque sur plusieurs plans, notamment :

- en déployant une offre de formation qui permet aux acteurs de ses territoires d'ancrage de disposer des professionnels essentiels à leur développement et à l'origine d'initiatives innovantes;
- en se dotant de moyens technopédagogiques favorisant l'accessibilité aux savoirs en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec et au-delà de ses frontières;
- en choisissant d'investir en recherche dans des secteurs stratégiques pour le Québec, tels que l'environnement minier et l'aménagement forestier durable, tout en soutenant le corps professoral dans l'émergence de recherches inédites;
- en se positionnant comme un partenaire privilégié des communautés des Premiers Peuples dans la prise en charge de leur développement;
- et en développant, année après année, des partenariats à l'échelle régionale, nationale et internationale avec les établissements d'enseignement de tous les niveaux, les organismes, ainsi que les entreprises.

Pour les acteurs d'une région, une université permet le développement d'une société juste et équitable en étant, non pas uniquement un fournisseur de services, mais également un fournisseur de savoirs, de compétences et d'innovations. L'UQAT devient un facteur et un acteur de développement, de changement et d'innovation, et ce, sur ses territoires d'ancrage, au Québec, ailleurs au Canada et à l'échelle internationale.

Les perspectives issues de la mise en œuvre du *Plan de développement 2015-2020* traduisent la volonté de l'UQAT et de la communauté universitaire d'aller au-delà de ce qui a déjà été accompli en matière d'accessibilité à des programmes de formation de haute qualité, de recherche scientifique répondant à des standards internationaux, le maintien d'une présence attentive et soutenue aux collectivités desservies, ainsi qu'un souci constant de saine gestion des fonds publics.

ÉTATS FINANCIERS

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$ 1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$ 2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$ 3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$ 4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	11 047 111	---	---	---	---	---	11 047 111
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	1 695 273	---	---	---	---	---	1 695 273
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	860 800	2 321 006	2 353 187	450 000	0	0	5 984 993
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$ 8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	450 000	5 244 083	66 525	0	0	0	5 760 608
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	111 422	0	0	0	0	0	111 422
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0	0	\$ 11
Total de l'actif court terme			14 164 606	7 565 089	2 419 712	450 000	\$	\$	24 599 407
Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$ 12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	7 372 634	0	0	0	7 372 634
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0	0	\$ 14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$ 15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$ 16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$ 17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	61 558 636	---	---	---	61 558 636
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---	---	\$ 19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	166 790	0	0	0	166 790
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$ 21
TOTAL DE L'ACTIF			14 164 606	7 565 089	71 517 772	450 000	\$	- \$	93 697 467

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	248 352	0	0	0	0		248 352
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	924 106	0	0	0	0		924 106
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0		0
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---		0
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	5 295 415	0	---	0	0		5 295 415
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	1 146 336	0	---	0	0		1 146 336
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	2 800 287	383 613	96 270	0	0		3 280 170
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	2 113 808	7 181 476	---	---	0		9 295 284
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	0	0	0	0		0
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	1 930 642	0	0		1 930 642
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	5 310 607	0	0	450 000	0		5 760 607
Total du passif à court terme			17 838 911	7 565 089	2 026 912	450 000	0	0	27 880 912
Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	9 172 000	0	0	0	0		9 172 000
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	7 372 634	0	0		7 372 634
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		0
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	58 506 628	---	---		58 506 628
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		0
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		0
TOTAL DU PASSIF			27 010 911	7 565 089	67 906 174	450 000	0	0	102 932 174

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	0	0	0	0	0		0
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302, FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0		0
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(12 846 305)	---	---	---	---		(12 846 305)
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		0
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		0
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	3 611 598	---	---		3 611 598
TOTAL DES SOLDES DE FONDS			(12 846 305)	---	3 611 598	---	---	---	(9 234 707)
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS			14 164 606	7 565 089	71 517 772	450 000	---	---	93 697 467

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8
1	Droits de scolarité (401)	4 813 995	---	---	---	---	---	4 813 995
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	1 031 427	---	---	---	---	---	1 031 427
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	15 677	---	---	---	---	---	15 677
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	81 819	---	---	---	---	---	81 819
5	Cotisations des étudiants (455)	473 161	---	---	---	---	---	473 161
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	1 909 269	---	---	---	---	---	1 909 269
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	338 818	---	---	---	---	---	338 818
8	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS	8 664 166	---	---	---	---	---	8 664 166
9	Subventions du Ministère (515)	37 810 196	329 294	---	---	---	---	38 139 490
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	63 690	2 401 724	306 178	0	---	---	2 771 591
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	646 063	3 294 718	27 229	0	---	---	3 968 010
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	247 306	833 969	---	0	---	---	1 081 275
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	---	---	153 294	---	---	---	153 294
14	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:	---	---	741 200	---	---	---	741 200
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	---	---	1 007 438	---	---	---	1 007 438
16	Gouvernement du Canada (532)	---	---	1 103 346	---	---	---	1 103 346
17	Autres (533)	---	---	59 756	---	---	---	59 756
18	TOTAL DES SUBVENTIONS	38 767 255	6 859 705	3 398 441	---	---	---	49 025 400
19	Intérêts et dividendes (435)	58 805	0	0	0	0	0	58 805
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	---	0	0	0
22	Produits provenant d'une fondation (446)	37 800	1 214 115	---	0	0	0	1 251 915
23	Subventions et dons non gouvernementaux (450)	136 550	3 318 081	---	1 597 600	0	0	5 052 230
24	Gains sur vente de placements (526)	0	---	---	0	0	0	0
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	---	---	---	---	---	---	---
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	489 871	---	---	---	---	---	489 871
27	Ventes externes (460)	385 495	103 812	---	---	---	---	489 307
28	Autres produits (466, 470)	2 320	---	2 320	0	0	0	2 320
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES	1 110 840	4 636 008	---	1 597 600	---	---	7 344 448
30	TOTAL DES PRODUITS	48 542 261	11 495 713	3 398 441	1 597 600	---	---	65 034 014

Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7
MASSES SALARIALES							
1							1
2	Direction	79 132	-	-	-	-	2 252 516
3	Gérance	0	-	-	-	-	\$
4	Enseignants-chercheurs	9 126 700	-	-	-	-	14 412 642
5	Chargés de cours	4 533 458	-	-	-	-	4 533 458
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 253 116	-	-	-	-	3 311 698
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	282 414	-	-	-	-	470 671
8	Personnel professionnel non enseignant	31 832	-	-	0	-	4 617 727
9	Personnel de soutien technique	524 043	-	-	-	-	3 034 736
10	Personnel de soutien de bureau	144 405	-	-	-	-	2 455 760
11	Personnel de métier et ouvrier	333	-	-	-	-	270 295
12	Avantages sociaux (700)	6 426 651	-	-	-	-	7 140 621
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX	38 558 198					42 500 113
14	Avantages sociaux futurs (704)	(103 000)	-	-	-	-	(103 000)
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	5 069	-	-	0	-	215 584
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	2 015	-	-	0	-	2 015
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	423 288	-	-	0	-	423 288
18	Formation et perfectionnement (710)	128 101	-	-	0	-	133 984
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 413 191	-	-	0	-	2 083 626
20	Bourses (735)	469 323	-	-	0	-	3 268 680
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	612 331	-	-	0	-	3 214 200
22	Fournitures et matériel (745)	1 406 654	-	-	0	-	1 872 324
23	Coûts des marchandises vendues (755)	342 000	-	-	0	-	342 000
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	2 902 426	-	-	0	-	4 259 612
25	Volumes et périodiques (750)	315 773	-	-	0	-	322 784
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	844 136	-	-	0	-	959 748
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	785 922	-	-	0	-	872 660
28	Location-exploitation (830)	0	-	-	0	-	\$
29	Transfert de coûts indirects (865)	489 871	-	-	-	-	489 871
30	Pertes sur vente de placements (886)	0	-	-	0	-	\$
31	Biens sous le seul de capitalisation (892)	0	-	-	79 898	-	79 898
32	Biens de nature non capitalisable (893)	0	-	-	137 493	-	137 493
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	162 847	-	-	291 880	-	454 756
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	-	-	0	-	\$
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	-	-	-	0	-	\$
36	Amortissement des immobilisations (890)	-	-	-	3 422 108	-	3 422 108
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	-	-	-	54 096	-	54 096
38	Autres charges (860, 870)	70 881	-	-	14 298	-	85 179
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES	9 563 115			3 999 773		22 590 906
40	Ventes internes (878)	0	-	-	0	-	\$
41	Gains et pertes latents (879)	0	-	-	0	-	\$
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	9 563 115			3 999 773		22 590 906
43	Éléments extraordinaires (880)	0	-	-	0	-	\$
44	TOTAL DES CHARGES	48 121 314			3 999 773		65 091 019
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	420 947			(601 332)		(57 005)

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	
1	SOLDE AU DÉBIT DE L'ANNÉE	(14 030 013)	0	3 777 311	0	0		(10 252 702)
2	Redressement des années précédentes	0	0	0	0	0		\$
3	Solde de fonds redressé	(14 030 013)	\$	3 777 311	\$	\$		(10 252 702)
4	Produits de l'année	48 542 261	11 495 713	3 398 441	1 597 600	0	0	65 034 014
5	Charges de l'année	48 121 314	12 969 933	3 999 773	0	0	0	65 091 019
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	420 947	(1 474 220)	(601 332)	1 597 600	\$	\$	(57 005)
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	1 075 000	-	-	-	-		1 075 000
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$
10	Virements d'autres soldes de fonds	0	1 597 600	435 619	0	0	0	2 033 219
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	312 239	123 380	0	1 597 600	0	0	2 033 219
12	Sous-total	1 183 708	0	(165 713)	\$	\$	\$	1 017 995
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(12 846 305)	0	3 611 598	-	-	-	(9 234 707)

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1 Droits de scolarité (401)	4 813 995	---	---	---	---	0	---	---	---	4 813 995
2 Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	1 031 427	---	---	---	---	---	1 031 427
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	15 677	---	---	---	---	---	15 677
4 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	81 819	---	---	---	---	---	81 819
5 Coûts des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	473 161	---	---	473 161
6 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	58 739	0	449 722	935 207	0	0	465 600	0	---	1 909 269
7 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	287 104	0	51 464	0	0	250	0	0	---	338 818
8 Total des produits provenant des étudiants	5 159 838	\$	501 186	2 064 131	\$	250	938 761	\$	\$	8 664 166
9 Subventions du Ministère (515)	---	---	0	37 501 196	---	---	250 000	---	---	37 810 196
10 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	21 731	12 997	45 661	0	0	0	(16 699)	0	---	63 690
11 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	0	646 063	0	0	0	0	---	646 063
12 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	134 729	106 277	0	6 000	0	0	300	0	---	247 306
13 Total des subventions	156 460	119 274	45 661	38 212 259	\$	\$	233 601	\$	\$	38 767 255
14 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	58 805	---	0	0	0	---	58 805
15 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	---	\$ 15
16 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	---	---	0	0	0	---	\$ 16
17 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	37 800	0	0	0	0	---	37 800
18 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	1 918	340	7 200	0	0	0	127 092	0	---	136 550
19 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	---	\$ 19
20 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	489 871	0	0	0	0	---	489 871
21 Ventes externes (460)	123 857	(115 012)	3 935	44 720	36 311	380 226	(242 628)	154 087	---	385 095
22 Autres produits (466, 470)	2 320	0	0	0	0	0	0	0	---	2 320
23 Total des produits autres	128 095	(114 672)	11 135	631 196	36 311	380 226	(115 536)	154 087	\$	1 110 840
24 TOTAL DES PRODUITS	5 444 393	4 602	557 982	40 907 585	36 311	380 476	1 056 826	154 087	\$	48 542 261
										\$ -

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Charges par fonction – Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Décait Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 Masses salariales										
2 Direction	385 607	352 949	110 678	1 174 391	0	88 422	61 338	0		2 173 384
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 3
4 Enseignants-chercheurs	12 472 512	1 027 460	0	0	0	0	0	0		13 499 972
5 Changés de cours	4 533 458	0	0	0	0	0	0	0		4 533 458
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	2 005 187	2 190	0	8 787	0	42 268	150	0		2 058 582
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	1 555 393	10 418	3 224	7 651	0	707	10 834	29		1 888 257
8 Personnel professionnel non enseignant	1 997 186	578 050	197 481	1 168 889	155 981	118 741	369 567	0		4 585 894
9 Personnel de soutien technique	629 656	96 588	1 167 496	355 795	136 524	38 770	88 854	0		2 510 683
10 Personnel de soutien de bureau	1 293 830	138 752	0	867 980	0	0	10 794	0		2 311 556
11 Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	44 883	225 080	0	0	0		269 962
12 Avantages sociaux (700) – Complétez l'annexe 14	4 491 113	444 983	335 276	851 202	119 409	61 629	123 037	2		6 426 651
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	27 963 942	2 651 389	1 814 154	4 479 577	636 993	350 538	661 574	32	(103 000)	38 558 198
14 Avantages sociaux finurs (704)										
15 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	70 854	23 557	5 259	73 090	8 735	26 301	2 720	0		(103 000)
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	2 015	0	0	0	0	0	0	0		210 515
17 Sagiaires Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0		2 015
18 Formation et perfectionnement (710)	38 671	649	1 957	85 069	1 655	0	100	0		\$ 17
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 155 121	59 391	13 173	129 439	5 737	17 638	32 643	49		1 28 101
20 Bourses (735)	458 606	1 970	0	6 000	0	0	2 747	0		1 413 191
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	320 687	317	26 749	77 376	3 847	7 335	135 423	40 598		469 323
22 Fournitures et matériel (745)	284 266	8 885	652 809	329 981	50 213	19 429	56 535	4 536		1 406 654
23 Coûts des marchandises vendues (755)	315 138	0	0	0	0	8 206	0	18 655		342 000
24 Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	470 664	112 807	524 406	349 298	902 882	57 432	410 100	75 136		2 902 426
25 Volumes et périodiques (750)	13 701	90	298 261	3 368	70	284	0	0		315 773
26 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	82 842	108 546	32 737	0	592 315	0	0	27 695		844 136
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	130 489	321	155	608	619 550	0	1 800	33 000		785 922
28 Location-exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 28
29 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 29
30 Biens sous le seul de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 30
31 Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	162 704	0	0	0	142		162 847
33 Intérêts relatifs aux avances interfondé (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 33
34 Autres charges (860, 870)	0	0	0	70 881	0	0	0	0		70 881
35 Total des charges autres	3 543 053	316 534	1 555 505	1 287 814	2 184 704	136 625	642 068	199 812	(103 000)	9 563 115
36 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 36
37 Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 37
38 Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 38
39 Total avant éléments extraordinaires	31 306 995	2 967 923	3 369 659	5 767 391	2 821 697	487 163	1 303 642	199 844	(103 000)	48 121 314
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 40
41 TOTAL DES CHARGES	31 306 995 \$	2 967 923 \$	3 369 659 \$	5 767 391 \$	2 821 697 \$	487 163 \$	1 303 642 \$	199 844 \$	(103 000) \$	48 121 314 \$

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Produits par fonction – Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 3

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1	0	0	0	0	0	0	329 294	0	0	329 294
2	0	2 401 724	0	0	0	0	0	0	0	2 401 724
3	0	3 294 718	0	0	0	0	0	0	0	3 294 718
4	0	833 969	0	0	0	0	0	0	0	833 969
5	\$	6 530 411	\$	\$	\$	\$	329 294	\$	\$	6 859 705
6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	0	1 214 115	0	0	0	0	0	0	0	1 214 115
10	0	3 318 081	0	0	0	0	0	0	0	3 318 081
11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12	0	103 812	0	0	0	0	0	0	0	103 812
14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	\$	4 636 008	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	4 636 008
16	- \$	11 166 419	- \$	- \$	- \$	- \$	329 294	- \$	- \$	11 495 713

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 4

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Masses subsidiales									
2	Direction	0	79 132	0	0	0	0	0	0	79 132
3	Général	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 3
4	Enseignants-chercheurs	92 002	820 668	0	0	0	0	0	0	912 670
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	1 253 116	0	0	0	0	0	0	1 253 116
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	13 353	269 061	0	0	0	0	0	0	282 414
8	Personnel professionnel non enseignant	0	31 832	0	0	0	0	0	0	31 832
9	Personnel de soutien technique	0	524 043	0	0	0	0	0	0	524 043
10	Personnel de soutien de bureau	0	144 405	0	0	0	0	0	0	144 405
11	Personnel de métier et ouvrier	0	333	0	0	0	0	0	0	333
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	21 368	692 602	0	0	0	0	0	0	713 970
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	126 723	3 815 192	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	3 941 915
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	5 069	0	0	0	0	0	0	5 069
15	Frais pour congés subsidiaires et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	423 288	0	0	0	0	0	0	423 288
17	Formation et perfectionnement (710)	0	5 883	0	0	0	0	0	0	5 883
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	670 435	0	0	0	0	0	0	670 435
19	Bourses (735)	158 165	2 641 192	0	0	0	0	0	0	2 799 357
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	735	2 601 133	0	0	0	0	0	0	2 601 868
21	Fournitures et matériel (745)	166	465 503	0	0	0	0	0	0	465 670
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	5 948	1 351 238	0	0	0	0	0	0	1 357 186
24	Volumes et périodiques (750)	0	7 011	0	0	0	0	0	0	7 011
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	115 612	0	0	0	0	0	0	115 612
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	86 738	0	0	0	0	0	0	86 738
27	Location exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	489 871	0	0	0	0	0	0	489 871
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 29
30	Biens sous le seul de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	30	0	0	0	0	0	0	30
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 33
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 34
35	Total des charges autres	165 015	8 863 003	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	9 028 018
36	Virements interfonds (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 36
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 38
39	Total avant éléments extraordinaires	165 015	8 863 003	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	9 028 018
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 40
41	TOTAL DES CHARGES	291 738	12 678 195	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	\$ 0	12 969 933
				-	-	-	-	-	-	\$ 41

ÉTAT DU TRAITEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL DE DIRECTION

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

Rapport de l'auditeur indépendant

Au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
et aux membres du conseil d'administration
de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Nous avons effectué l'audit des tableaux 1 et 2 de l'État du traitement ci-joints pour l'exercice terminé le 30 avril 2017, ainsi que les notes complémentaires (appelés collectivement ci-après « les informations financières »). Les informations financières ont été préparées par la direction de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue sur la base des dispositions en matière d'information financière conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (chapitre E-14.1).

Responsabilité de la direction pour les informations financières

La direction de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est responsable de la préparation de ces informations financières conformément aux dispositions stipulées aux articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (chapitre E-14.1), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'informations financières exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les informations financières, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les informations financières ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les informations financières. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les informations financières comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des informations financières afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les tableaux 1 et 2 de l'État du traitement ci-joints pour l'exercice terminé le 30 avril 2017, ainsi que les notes complémentaires ont été préparées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (chapitre E-14.1).

Restriction quant à l'utilisation et la diffusion

Les tableaux 1 et 2 de l'État du traitement, ainsi que les notes complémentaires ont été préparés conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (chapitre E-14.1) afin de permettre à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue de répondre aux exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. En conséquence, il est possible que les tableaux ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être diffusé auprès de parties autres que l'Université et le Ministère.

Deloitte SENCRL/srl. ¹

Le 12 septembre 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118014

Nom de l'établissement:

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2016-2017
DU PERSONNEL DE DIRECTION
DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
DE NIVEAU UNIVERSITAIRE**

**Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Secteur de l'enseignement supérieur
Direction générale du financement
Août 2017**

TABLEAU 2 : TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base ⁽⁴⁾	Autres composantes du traitement ⁽⁵⁾
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 ⁽¹⁾	16,56	Le plus élevé ⁽⁴⁾	143 508	73 405
		Moyenne ⁽³⁾	117 185	17 365
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	77 776	200
Personnel de direction des services	9,92	Le plus élevé ⁽⁴⁾	137 250	6 343
		Moyenne ⁽³⁾	107 130	3 218
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	81 505	73
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé ⁽⁴⁾	0	0
		Moyenne ⁽³⁾	0	0
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	0	0

⁽¹⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

⁽²⁾ En équivalence au temps plein.

⁽³⁾ Le calcul de la moyenne du salaire de base et des autres composantes du traitement réfère au traitement versé durant l'exercice financier 2016-2017.

⁽⁴⁾ Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes « le plus élevé » et « le moins élevé » correspondent aux salaires officiels les plus élevés et les moins élevés qui étaient en vigueur le 30 avril 2017.

⁽⁵⁾ Concernant la colonne relative aux autres composantes du traitement, les termes « le plus élevé » et « le moins élevé » réfèrent toujours à des composantes de traitement versées durant l'exercice financier 2016-2017.

TABLEAU 3 : VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

Nom et fonction	1 ^{re} partie: Personnel de direction supérieure	
	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
Jean, Johanne - Rectrice	12	39 541
Boisvert, Luc - Vice-recteur aux ressources	12	9 616
Martel, Denis - Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création	12	7 986
Rioux, Martine - Secrétaire générale	12	6 598
Leblanc, Patrice - Doyen gestion académique et aux études	12	9 012
Tremblay Francine - Doyenne à la recherche et à la création	4,5	541
Valeria, Osvaldo - Doyen à la recherche et à la création	2	2 104

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽¹⁾	2 ^e partie: Autres catégories de personnel de direction	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 ⁽²⁾	17	Le plus élevé	32 434
		Moyenne ⁽¹⁾	9 211
		Le moins élevé	0
Personnel de direction des services	11	Le plus élevé	22 158
		Moyenne ⁽¹⁾	5 628
		Le moins élevé	0
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	-
		Moyenne ⁽¹⁾	-
		Le moins élevé	-

⁽¹⁾ Pour le calcul de la moyenne, il faut considérer au diviseur que les personnes concernées par une allocation ou un remboursement de dépenses, que ce dernier ait été versé aux personnes visées ou versé directement par l'Université à un fournisseur de service.

⁽²⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3 relatif au personnel de direction supérieure.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE PERSONNEL DE LA DIRECTION SUPÉRIEURE**1) Liste détaillée des composantes du traitement imposable applicable en sus du salaire de base**

Les composantes du traitement comprennent, selon le cas, la partie employeur relative aux couvertures d'assurance maladie, mutilation et vie, les primes d'affectation, les primes de direction, les suppléments pour médiatisation, les contrats additionnels, les redevances, les rémunérations diverses et les remboursements des cotisations professionnelles.

2) Fonction - Rectorat

Composantes du traitement imposable applicable en sus du salaire de base	
Assurance-vie	296
Assurance mutilation	11
Assurance maladie	1846

3) Valeur monétaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés

Jean, Johanne - Rectrice	169 026
Martel, Denis - Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	152 121
Rioux, Martine - Secrétaire générale	152 121

4) Autorisation quant à l'usage d'un droit d'indemnité

S'il y a lieu, une copie de la résolution sera jointe.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 382-CA-4160

État du traitement des membres du personnel de direction de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2016-2017

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, lors de la 382^e réunion ordinaire, tenue à Rouyn-Noranda, le 12 septembre 2017.

vu l'article 45 de la Loi sur l'Université du Québec;

vu la Loi 95, loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire;

vu les clauses 2.5 et 2.6 du règlement de régie interne de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue relatives aux compétences et aux pouvoirs du conseil d'administration;

vu la clause 1.7 du règlement de régie interne de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue relative à la vérification des livres;

vu les opérations financières de l'UQAT du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2017;

vu les discussions en séance;

Sur la proposition de M. Michel Leclerc;
appuyée par Mme Monik Duhaime;

IL EST RÉSOLU

1. D'APPROUVER l'état du traitement des membres du personnel de direction de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2016-2017, en annexe à la présente résolution;
2. DE MANDATER le président du conseil d'administration et le recteur intérimaire pour signer les documents requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire générale,

A handwritten signature in blue ink that reads "Martine Rioux". The signature is written in a cursive, flowing style.

Martine Rioux

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

(INDICATEURS DE SUIVI DES AFFAIRES UNIVERSITAIRES)

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

Loi 95
Indicateurs de suivi des affaires universitaires

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue												Date : 10 octobre 2017			
I. Éléments d'information												III. Remarques			
INDICATEURS															
	Unité	Année										2016-2017	2016-2017		
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017					
Clientèle étudiante															
Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	1611	1590	1531	1548	1774	1810,38	1930,64	2034,05	2114,1					
Effectif étudiant en nombre absolu	n	2937	3014	3009	2888	3353	3387	3572	3707	3919					
Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	1025	1001	897	913	1053	1034	1169	1217	1290					
Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	1436	1455	1584	1485	1698	1757	1813	1846	1975					
Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	476	558	528	480	602	596	590	644	654					
%	%	16,2%	18,5%	17,50%	16,60%	18,00%	17,60%	16,50%	17,40%	16,70%					
Effectif étudiant étranger	n	156	167	179	159	197	190	219	315	391					
%	%	5,3%	5,5%	5,9%	5,5%	5,90%	5,60%	6,10%	8,50%	10,00%					
Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	2	6	7	5	4	5	13	13	16					
Stagiaires postdoctoraux	n	8	9	12	10	18	17	22	16	17					
Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Professeurs															
Nombre de professeurs récemment embauchés	n	9	8	6	15	4	12	7	12,5	17,5					
Nombre de professeurs total incluant invités, suppléants, sous octroi subvention	n	113	114	109	114	112	119	121	120,25	130,75					
a) Nombre de professeurs réguliers en place	n	93	94	90	93	95	98	98	100	104,5					
b) Nombre de professeurs invités, suppléants, sous octroi subvention	n	20	20	19	21	17	21	23	20,25	26,25					
Nombre de chargés de cours	n	233	254	269	228	294	284	268	267	278					
Nombre moyen de cours par professeur et invité	n	3,54	3,26	3,43	3,39	3,48	3,65	3,31	3,56	3,41					
Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	1,94	1,76	1,73	2,14	1,65	1,66	1,97	1,67	1,71					
Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	9,07	8,78	8,23	8,01	9,40	8,69	9,66	10,12	9,87					
Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	4,21	4,89	4,84	4,21	5,38	5,01	4,88	5,36	5,00					
Ratio EEETP / total professeur	EEETP	14,26	13,95	14,05	13,58	15,84	15,21	15,96	16,92	16,17					
%	%	46,8%	44,7%	43,9%	42,9%	42,9%	42,5%	43,9%	43,9%	41,9%					
Cours donnés par les professeurs	n	400	372	374	386,4	434,5	401	428,5	446	446					
Cours donnés par les chargés de cours	%	53,1%	53,9%	54,5%	55,3%	53,5%	51,4%	55,9%	45,9%	44,7%					
Cours donnés par les chargés de cours	n	452	448	465	487	486	471	527	447	476					
Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	nil	1,4%	1,6%	0,8%	3,7%	1,2%	1,6%	10,2%	13,4%					
Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	n	nil	11	14	7	33	11	15	100	143					

NOTE: Les données sur la clientèle étudiante concernent le trimestre d'automne

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue											Date : 10 août 2017	Page 3 de 5
I. Éléments d'information											III. Remarques	
INDICATEURS (b)												
Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne												
Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Réussite des études de baccalauréat (c)												
Persévérance après 1 an (d)	%	83,5	80,1	83,5	81,3	83,6	81,6	84,1	84,1	83,1	87,6	85,7
Diplomation après 6 ans	%	71,2	69,5	69,2	68,9	72,7	67,1	70,6				
Diplomation par secteur au baccalauréat												
Santé (total)	%	55,2	52,5	77,4	72,5	66,0	59,0	54,1				
a) Temps plein	%	87,5	75,0	85,7	92,3	89,3	78,9	74,2				
b) Temps partiel	%	15,4	18,8	60,0	35,7	40,0	40,0	33,3				
Sciences pures et appliquées (total)	%	66,7	87,0	80,8	70,6	55,6	61,1	61,1				
a) Temps plein	%	66,7	86,4	80,8	75,0	61,5	66,7	58,8				
b) Temps partiel	%	0,0	100,0	0,0	0,0	40,0	33,3	100,0				
Sciences de l'administration (total) (e)	%	66,7	61,9	67,2	49,2	74,1	70,2	61,2				
a) Temps plein	%	66,7	66,7	70,0	56,3	79,2	75,5	66,7				
b) Temps partiel	%	66,7	0,0	42,9	18,2	33,3	37,5	40,0				
Sciences de l'éducation (total)	%	61,4	62,6	64,1	53,3	47,1	43,7	49,0				
a) Temps plein	%	75,0	66,7	62,7	62,7	59,4	50,0	64,0				
b) Temps partiel	%	20,0	42,3	40,0	14,8	13,0	13,6	10,3				
Droit (total)	%											
a) Temps plein	%											
b) Temps partiel	%											
Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	67,9	71,3	65,8	71,9	73,6	72,5	79,8				
a) Temps plein	%	68,9	68,4	67,6	74,3	74,3	73,8	76,4				
b) Temps partiel	%	50,0	77,8	40,0	44,4	62,5	65,6	91,7				
Ensemble des secteurs (total)	%	64,5	66,6	67,1	61,3	65,3	62,4	64,6				
a) Temps plein	%	71,2	69,5	69,2	68,9	72,7	67,1	70,6				
b) Temps partiel	%	28,8	57,0	45,9	24,2	32,8	42,4	48,1				
Réussite des études de 2e et de 3e cycles												
Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	41,4	41,7	66,7	33,3	57,1	30,2	54,5	68,9	56,6		
Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	53,4	54,2	68,3	48,5	64,3	37,2	60,6				
Diplomation au doctorat après 8 ans	%	100,0	75,0	100,0	100,0	50,0						
(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.												
(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre. La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.												
(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.												
(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de baccalauréat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.												
(e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraitre de cette catégorie les "Sciences de l'administration" qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.												
Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec												

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue		Année										Date : 12 octobre 2017
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Page 4 de 5	
I. Éléments d'information		11 mois										iii. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES												
Fonds de fonctionnement												
A. Revenus												
43	Subvention du MELS	k\$	29044,9	30667,3	27940,5	32283,3	33202,6	35161,2	35842,2	36062,4	37810,2	
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	4526,9	4257,8	4517,1	5545,7	6743,1	6560,3	7262,2	7813,3	8664,1	
a)	Droits de scolarité	k\$	3162,4	3113,5	3211,4	3398,6	3814,4	3951,3	4315,5	4574,0	4814,0	
b)	Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	505,4	521,6	405,8	602,5	781,9	310,2	424,1	590,8	1113,2	
c)	Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	12	9,8	13,1	8,5	16,6	12,4	41,1	15,7		
d)	Cotisations des étudiants	k\$	111,4	117	139,2	135,9	277,3	376,0	426,1	437,6	473,2	
e)	Autres revenus provenant des étudiants	k\$	735,7	495,9	747,6	1400,2	1852,9	1910,4	2084,7	2169,9	2248,1	
45	Autres revenus	k\$	2151,5	3506,3	3083,3	2564,5	2456,1	2381,9	2627,0	2225,3	2067,9	
a)	Revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$	95,4	81,5	79,5	125,4	135,6	125,4	104,1	-40,4	37,8	
aa)	Revenus du Fonds de dotation	k\$	nil									
b)	Ventes externes	k\$	190,7	1810,7	1035,7	818,6	670,4	670,1	709,7	694,3	390,4	
c)	Autres revenus	k\$	1865,4	1614,1	1968,1	1620,5	1650,1	1586,4	1813,1	1571,4	1639,7	
46	Total des revenus	k\$	35723,3	38431,4	35540,9	40393,5	42401,8	44103,4	45731,3	46101,1	48542,2	
B. Dépenses												
47	Salaires	k\$	21602	22027,3	21593,9	25615,6	26444,7	27179,338	29469,9	30506,3	32131,5	
48	Avantages sociaux	k\$	4007,9	4644,6	4126	5592,5	5409,2	6419,8	6622,1	5996,4	6426,7	
49	Autres dépenses	k\$	10074,4	11685,9	10416,5	8849,1	10454,1	9412,9	10058,6	9682,4	9563,1	
49a)	Autres dépenses - Fonds de dotation	k\$	nil									
50	Total des dépenses	k\$	35684,3	38357,8	36136,4	40057,2	42308,0	43012,0	46150,6	46185,2	48121,3	
51	Résultat de l'exercice	k\$	39,0	73,6	(595,5)	336,3	93,8	1091,4	(419,3)	(84,1)	420,9	
Fonds avec restrictions												
A. Revenus												
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	3793,4	3764,9	2517,7	3531,9	3297,5	2242,5	2404,8	3122,3	2816,9	
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	10088,3	6796,1	2713,6	2364,8	2512,3	1790	2730,8	3544,1	3139,7	
54	Autres revenus	k\$	nil	nil	5124,1	7301,5	7022,9	6504,4	5950,4	4239,8	5539,1	
55	Total des revenus	k\$	13881,7	10561	10355,4	13198,2	12832,7	10536,9	11086,0	10906,2	11495,7	
B. Dépenses												
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	4621,8	4735,2	4376,8	4804,4	4962,3	4966,8	4335,1	3801,6	3941,9	
57	Autres dépenses	k\$	6503,8	7436,1	7901,1	9019,6	8753,4	5467,3	6683,7	8434,4	9028,0	
58	Total des dépenses	k\$	11125,6	12171,3	12277,9	13824	13715,7	10434,1	11018,8	12236,0	12969,9	
59	Résultat de l'exercice	k\$	2756,1	(1610,3)	(1922,5)	(625,8)	(883,0)	102,8	67,2	(1329,7)	(1474,2)	

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue												
I. Éléments d'information (INDICATEURS)												
Autres objets												
Unité												
2008-2009												
2009-2010												
2010-2011												
2011-2012												
2012-2013												
2013-2014												
2014-2015												
2015-2016												
2016-2017												
Nombre total d'activités d'enseignement offertes												
60a	Rouyn-Noranda	n	848,14	831,3	859,2	880,4	901,45	916,7	931,5	974,8	1064,6	1064,6
60b	Val-d'Or	n	89,7	99,3	96,3	99,6	109,8	96,4	103,4	103,4	98,3	98,3
Abitibi-Témiscamingue (sans RN et VD) et Nord-du-Québec												
60c	Mont-Laurier	n	146,8	142,5	151	169,5	167,6	146,2	193,7	188,3	216,5	216,5
60d	Hors région	n	51,8	56,6	51,5	47,6	55	45,3	35	35,9	56,4	56,4
60e		n	61,2	44,0	54,6	69,1	62,0	68,3	80,4	102,9	107,9	107,9
61 Effectif étudiant équivalent à temps plein (EETP) total												
61a	Rouyn-Noranda	n	1612,3	1593,6	1537,8	1551,2	1773	1814,8	1921,2	2032,8	2115,9	2115,9
61b	Val-d'Or	n	913,2	871,8	843,2	779,4	868,4	1033	940,8	959,4	963,2	963,2
61c	Abitibi-Témiscamingue (sans RN et VD) et Nord-du-Québec	n	330,5	348,3	370,7	419,5	497,7	425,3	586,5	661,9	661,6	661,6
61d	Mont-Laurier	n	107,54	109,29	92,76	92,8	114,24	110,3	66,8	60,6	104,9	104,9
61e	Hors région	n	117,16	94,81	78,84	111,2	135,86	94,1	137	171,2	187,2	187,2
62 Postes de professeurs réguliers autorisés par le CA												
Nombre total d'activités d'enseignement offertes												
		n	851,14	834,3	862,2	883,4	908,5	916,7	943,5	974,8	1064,6	1064,6
% par des professeurs												
		%	46,5%	45,7%	43,5%	43,7%	42,8%	42,8%	51,8%	44,1%	41,9%	41,9%
% par des chargés de cours												
		%	53,5%	54,3%	56,5%	56,3%	57,1%	57,0%	48,2%	55,9%	58,1%	58,1%
Rouyn-Noranda												
		n	498,6	488,9	505,8	494,6	507,1	560,5	531,1	544,4	585,5	585,5
		%	52,7%	51,3%	47,2%	52,6%	50,5%	47,0%	48,1%	50,0%	53,3%	53,3%
% par des chargés de cours												
		%	47,3%	48,7%	52,8%	47,4%	46,7%	53,0%	50,5%	49,3%	45,8%	45,8%
Val-d'Or												
		n	89,7	99,3	96,3	99,6	109,8	96,4	103,4	103,4	98,3	98,3
		%	43,4%	42,8%	45,5%	43,5%	36,3%	54,9%	41,5%	51,6%	36,6%	36,6%
% par des chargés de cours												
		%	56,6%	57,2%	54,5%	56,5%	63,8%	45,1%	57,4%	45,4%	62,1%	62,1%
Abitibi-Témiscamingue (sans RN et VD) et Nord-du-Québec												
		n	146,8	142,5	151	169,5	167,6	146,2	193,7	188,3	216,5	216,5
		%	32,6%	39,1%	29,3%	24,3%	29,5%	65,8%	24,8%	27,8%	13,4%	13,4%
% par des professeurs												
		%	67,4%	60,9%	70,7%	75,7%	69,8%	34,2%	71,5%	24,0%	24,9%	24,9%
Hors région												
		n	113,04	100,6	106,1	116,7	123,7	204,4	115,4	102,9	164,3	164,3
		%	41,1%	32,3%	45,7%	35,6%	47,1%	55,4%	47,1%	50,9%	42,0%	42,0%
% par des professeurs												
		%	58,9%	67,7%	54,3%	64,4%	50,3%	44,6%	52,4%	84,0%	57,8%	57,8%
Effectif étudiant étranger												
		n			159	159	197	190	218	315	391	391
Effectif étudiant étranger												
		%			5,50%	5,50%	5,90%	5,60%	6,10%	8,50%	10,00%	10,00%
Premier cycle												
		n			68	68	97	85	130	187	247	247
Premier cycle												
		%			42,8%	42,8%	49,2%	45,0%	59,6%	63,2%	63,2%	63,2%
Deuxième cycle												
		n			57	57	55	53	44	81	95	95
Deuxième cycle												
		%			35,8%	35,8%	27,9%	28,0%	20,2%	25,7%	24,3%	24,3%
Troisième cycle												
		n			34	34	45	51	44	47	49	49
Troisième cycle												
		%			21,4%	21,4%	22,8%	27,0%	20,2%	14,9%	12,5%	12,5%

Date : 10 octobre 2017

III. Remarques page 5 de 5

Tableau de bord "Tâches des prois par UER" par centre

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

Nom de l'établissement : UQAT												Date : 10 août 2017	
I. Éléments d'information												Annexe 1	
II. Observations												III. Remarques	
INDICATEURS	Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2016										Total	
		1 ^{er} cycle			2 ^e cycle			3 ^e cycle			TOTAL		
		Baccalauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres				
Hommes													
Sciences de la santé	n	19	184	2	16	0	0	21	200			221	
Sciences pures et appliquées	n	64	7	67	3	30	0	161	10			171	
Sciences de l'administration (a)	n	60	123	20	22	0	0	80	145			225	
Sciences de l'éducation	n	73	3	3	2	1	0	77	5			82	
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0			0	
Arts, lettres et sciences humaines	n	194	11	22	0	0	0	216	11			227	
Plurisectoriel (b)	n	0	89	11	11	2	9	13	109			122	
Ensemble des secteurs	n	410	417	125	54	33	9	568	480			1 048	
Femmes													
Sciences de la santé	n	175	888	54	151	8	0	237	1 039			1 276	
Sciences pures et appliquées	n	9	12	28	7	26	0	63	19			82	
Sciences de l'administration (a)	n	119	341	11	24	0	0	130	365			495	
Sciences de l'éducation	n	228	54	14	27	0	0	242	81			323	
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0			0	
Arts, lettres et sciences humaines	n	370	61	55	0	0	0	425	61			486	
Plurisectoriel (b)	n	4	177	8	9	3	8	15	194			209	
Ensemble des secteurs	n	905	1 533	170	218	37	8	1 112	1 759			2 871	
Total													
Sciences de la santé	n	194	1 072	56	167	8	0	258	1 239			1 497	
Sciences pures et appliquées	n	73	19	95	10	56	0	224	29			253	
Sciences de l'administration (a)	n	179	464	31	46	0	0	210	510			720	
Sciences de l'Education	n	301	57	17	29	1	0	319	86			405	
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0			0	
Arts, lettres et sciences humaines	n	564	72	77	0	0	0	641	72			713	
Plurisectoriel (b)	n	4	266	19	20	5	17	28	303			331	
Ensemble des secteurs	n	1 315	1 950	295	272	70	17	1 680	2 239			3 919	
(a) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.													
(b) Les étudiants libres entrent dans la catégorie "Plurisectoriel".													



**PLAN D'ACTION POUR LA RÉUSSITE – UQAT
2016-2019**

À intégrer au :

Rapport 2016-2017

Loi 95

Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

31 octobre 2017



PLAN D'ACTION pour la réussite UQAT
2016-2019

Priorité : Persévérance et réussite éducative

Suivi : à remplir à la fin de
l'année 2016-2017

Objectif général : Soutien aux étudiants										
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)	Responsables	Échéancier	Ressources nécessaires	Estimation des coûts	Résultats attendus	Résultats obtenus	Explication des écarts si l'objectif n'est pas atteint	Sommes dépensées ou engagées	Solde à reporter
1 Permettre aux nouveaux étudiants de développer leurs aptitudes et leurs chances de réussite.	Déploiement de la formation en efficacité cognitive aux nouveaux étudiants	Service à la réussite éducative et département des sciences de l'éducation	Sessions automne et hiver	Professionnelle à la réussite Professeur en efficacité cognitive	25 000\$/an	Des étudiants aptes à se doter d'un plan d'études et de mesures de suivi vers la réussite	Oui		Professionnelle à la réussite 2Jrs/sem 43 429 \$. Professeur en efficacité cognitive cours EDU 2530, 16 525 \$.	
2 Accompagner les étudiants en situation de précarité financière temporaire pour assurer leur persévérance aux études	Constituer un fonds d'aide pour répondre ponctuellement aux besoins des étudiants en matière d'alimentation et de logement	Directrice des services aux étudiants	Se doter d'une politique d'accompagnement (Aut. 2016) Interventions au cours des trois sessions annuelles	Professionnel en travail social	10 000\$/an	Maintien aux étudiants ayant bénéficiés de ce soutien	Oui		Une somme de 10 K est injectée au compte 6900134 pour des demandes d'aide alimentaire (voir formulaire en annexe).  Untitled001.pdf	



UQAT
 Services aux étudiants, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
 445, boul. de l'Université, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4

DEMANDE D'AIDE ALIMENTAIRE

Dépanne-moi est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de réduire la pauvreté étudiante sur le campus de Rouyn-Noranda par la distribution d'une aide alimentaire de dernier recours sous forme de bons d'épicerie ainsi que de paniers de Noël. Cette demande s'adresse aux étudiants à temps complet inscrit à l'UQAT et doit être présentée à chaque session.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : _____ Prénom : _____

Code permanent : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Tél. : _____

Courriel : _____

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Programme d'études _____

Est-ce votre première demande? Oui Non

RENSEIGNEMENTS DE NATURE FAMILIALE

ÉTAT CIVIL

Célibataire/habitant chez ses parents Célibataire/habitant en appartement Marié ou conjoint de fait

SITUATION PARENTALE

Monoparentale Marié ou conjoint de fait avec enfant

Nombre d'enfant(s) _____ Âges des enfants _____

Êtes-vous :

Citoyen(ne) canadien

Résident Permanent

Étudiant avec permis d'études

Avez-vous signé votre attestation pour subvenir à vos besoins afin, de vous installer au Québec et/ou étudier ? Oui Non

RENSEIGNEMENTS DE NATURE FINANCIÈRE – REVENUS DE L'AN EN COURS

Revenus déclarés pour l'année : _____

Revenu(s) du conjoint/Parents : _____

Autres revenus (allocations, aide sociale...) : _____

Prêts et bourses : _____

TOTAL : _____

RENSEIGNEMENTS DE NATURE FINANCIÈRE – DÉPENSES POUR L'ANNÉE EN COURS

Logement : _____

Chauffage et électricité : _____

Téléphone et câble : _____

Transport et dépenses pour l'auto : _____

Autres dépenses / livres : _____

TOTAL : _____

2

DECRIVEZ BRIÈVEMENT VOTRE SITUATION ET EXPLIQUEZ LES RAISONS QUI VOUS AMÈNENT À PRÉSENTER CETTE DEMANDE (vous pouvez joindre une lettre explicative)

- Je m'engage, en retour de l'aide alimentaire reçue, à participer en tant que bénévoles aux activités de collecte de fonds du comité Dépanne-moi pour un minimum d'une heure par session.
- Je certifie que les informations fournies dans le présent document sont exactes
- J'autorise la responsable de l'aide financière à obtenir de l'information concernant ma demande de prêts et bourses.

Signature : _____ Date : ____ / ____ / ____

Je prends connaissance que l'UQAT se réserve le droit d'annuler toute demande, et ce, suite à des omissions volontaires et à des renseignements inexacts, la responsable peut demander une vérification aux services des finances et au bureau international de l'UQAT.

Note : Il est important de répondre à toutes les questions afin que nous puissions mieux répondre à vos besoins. La demande qui n'est pas complétée et signée sera automatiquement refusée. Toutes les informations contenues dans ce formulaire sont traitées en toute confidentialité. L'étudiant qui refusera de donner de son temps bénévolement au comité Dépanne-moi ne pourra pas bénéficier de l'aide alimentaire.

Réservé à l'administration :

ACCEPTÉE REFUSÉE

Commentaires :

Objectif général 1 : Soutien aux étudiants										
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)	Responsables	Échéancier	Ressources nécessaires	Estimation des coûts	Résultats attendus	Résultats obtenus	Explication des écarts si l'objectif n'est pas atteint	Sommes dépensées ou engagées	Solde à reporter
3	Améliorer l'accès à la formation et soutenir la réussite	Direction des services de technologie de l'information	Interventions au cours des trois sessions annuelles	Embauche d'un technopédagogue	50 000\$/an	Plus de formations disponibles en mode synchrone et asynchrone. Veille sur les nouvelles pratiques en technopédagogies	oui		Embauche d'un professionnel Chantier T.L. 75 873 \$	
3 A	Favoriser le suivi des admissions jusqu'à la diplomation.	Directrice des services aux étudiants	En continue	Professionnel à temps partiel			oui		11480 \$	
4	Développement de nouvelles passerelles DEC-BAC. Synergie Collège et UQAT Mise à jours des passerelles existantes. Partage de services et d'infrastructure	Décanat à la gestion académique et aux études Services des immeubles et équipement	Interventions au cours des trois sessions annuelles	Professionnels	25 000\$/an	Un accroissement d'étudiants utilisant ces passerelles. Une synergie des services permettant aux étudiants collégiaux de côtoyer les étudiants universitaires	oui		Coordonnateur aux programmes 25% du temps 25837 \$	

Objectif général 2 : Soutien aux étudiants autochtones										
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)	Responsables	Échéancier	Ressources nécessaires	Estimation des coûts	Résultats attendus	Résultats obtenus	Explication des écarts si l'objectif n'est pas atteint	Sommes dépensées ou engagées	Solde à reporter
Favoriser l'intégration universitaire des étudiants autochtones dans le respect de leur culture	Accueil et accompagnement des étudiants autochtones dans l'établissement de leur métier d'étudiant	Service des premiers peuples et département des études autochtones	Établissement plan d'intervention (aut 2016); Formation du personnel (aut. 2016 et hiver 2017) Accompagnement et suivi (2016-2019)	Un professionnel autochtone en communication	60 000\$/an	Augmentation du nombre d'étudiants autochtones dans les programmes du département d'études autochtones; augmentation du taux de réussite; réduction du temps de scolarité	oui		Embauche d'une professionnelle à l'École des études autochtones 85 438 \$.	

Objetif général 3: Insertion professionnelle et adéquation formation-emploi

Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)	Responsables	Échéancier	Ressources nécessaires	Estimation des coûts	Résultats attendus	Résultats obtenus	Explication des écarts si l'objectif n'est pas atteint	Sommes dépensées ou engagées	Solde à reporter
1 Développer et consolider les relations entre les étudiants et le milieu du travail régional. Répondre à des besoins des entreprises régionales	Stage et travaux pratiques en milieu professionnel pour les étudiants en sciences de la gestion (commerce électronique, gestion financière, dotation de personnel)	Centre d'entrepreneuriat et d'innovation	Au cours des trois sessions annuelles	Coordonnateur et budget pour les étudiants	15 000\$/an	Entre 10 et 15 stages et interventions dans 8 à 12 entreprises, annuellement	non	Activités seront reportées en 17-18.	nil	15000\$.
2 Aide à la réalisation de stage en milieux de sciences sociales et en psycho-éducation					15 000\$/an		oui		Plus de 150K sont utilisés annuellement pour réaliser des stages en milieu de pratique.	

Objectif général 4: Recrutements et rétention étudiants étrangers										
Objectifs spécifiques	Moyens (ou actions)	Responsables	Échéancier	Ressources nécessaires	Estimation des coûts	Résultats attendus	Résultats obtenus	Explication des écarts si l'objectif n'est pas atteint	Sommes dépensées ou engagées	Solde à reporter
Faciliter le recrutement, l'accueil et la rétention d'étudiants étrangers dans les programmes de formation spécifiques à l'UQAT	Développer un plan d'accueil et de suivis des étudiants étrangers. Accroître le recrutement dans les formations spécifiques à l'UQAT Bonifier le programme de bourse d'attraction et d'excellence	Services aux étudiants Services des communications et du recrutement	Aut. et hiver 2016	Ressources en place	50 000\$/an	Plus d'étudiants étrangers dans nos programmes. Un plus large éventail de de collaboration avec des universités étrangères	oui		Bonification importante du programme de bourses pour les étudiants étrangers en 16-17. Ajout d'une somme totale de 148 K \$ en bourses au compte 1009173.	